Pêches et Océans Canada Fisheries and Oceans Canada

VOL 23 ÉDITION MENSUELLE N° 07
31 JUILLET 1998

ÉDITION DE L'EST DES AVIS AUX NAVIGATEURS

Publiés mensuellement par la

GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE

AVIS

1300 à 1353

SOMMAIRE

		Page
Partie I	Renseignements généraux et sur la sécurité	1 à 22
Partie II	Corrections aux cartes	23 à 35
Partie III	Corrections aux Aides radio à la navigation maritime	Néant
Partie IV	Corrections aux Instructions et aux Guides nautiques	37 à 57
Partie V	Corrections aux Livres des feux, des bouées et des signaux de brume	59 à 67

Direction générale des Services à la navigation maritime
Aides Maritimes

PAPIER RECYCLÉ

Internet: http://www.notmar.com

MISE EN GARDE

AVIS À LA NAVIGATION RADIODIFFUSÉS ET ÉCRITS

La Garde côtière canadienne procède actuellement à de nombreux changements au système canadien d'aides à la navigation.

Ces changements sont transmis au public par la Garde côtière canadienne sous la forme d'Avis à la navigation radiodiffusés et écrits qui sont, à leur tour, suivis d'Avis aux navigateurs pour correction directe sur les cartes ou réimpressions/nouvelles éditions de cartes marines.

La publication des Avis aux navigateurs ainsi que la mise à jour des cartes marines sont retardées en raison du grand nombre de ces modifications.

Les navigateurs sont priés de conserver tous les Avis à la navigation écrits pertinents jusqu'à ce qu'ils soient remplacés par des Avis aux navigateurs correspondants ou que des cartes mises à jour soient rendues disponibles au public par le Service hydrographique du Canada (SHC).

La liste des Avis à la navigation en vigueur est publiée sur une base hebdomadaire et est disponible aux bureaux locaux de la Garde côtière canadienne.

La Garde côtière canadienne et le Service hydrographique du Canada analysent conjointement l'impact de ces changements et préparent un plan d'action pour l'émission de cartes marines révisées.

Pour plus d'information, communiquer avec votre représentant local de la Garde côtière canadienne.

Terre-Neuve

Centre SCTM - St.John's
Téléphone: (709) 772-2083
Facs: (709) 772-6285

Maritimes

Centre Régional des Opérations des Maritimes
Sans frais dans la région des Maritimes 1-800-565-1633
Téléphone: (902) 426-6030
Facs: (902) 426-6334
http://www.mar.dfo.mpo.gc.ca/cg/ops/roc.htm
Courrier électronique: ROCWeb@mar.dfo-mpo.gc.ca

Centre & Arctique

Centre SCTM - Sarnia
Sans frais en Ontario 1-800-265-0237
Téléphone: (519) 337-6360
Facs: (519) 337-2498

Laurentienne

Centre SCTM - Québec
Téléphone: (418) 648-5410
Facs: (418) 648-7244
Courrier électronique: XLAUSCTM@dfo-mpo.gc.ca

Pacifique

Centre régional d'information maritime - Vancouver
Téléphone: (604) 666-6011
Facs: (604) 666-8453

NOTES EXPLICATIVES

Les positions géographiques correspondent directement aux graduations de la carte à la plus grande échelle, sauf s'il y a indication contraire.

Les relèvements sont des relèvements vrais comptés dans le sens des aiguilles d'une montre, de 000° (Nord) à 359°. Les relèvements des feux sont donnés du large.

La visibilité des feux est celle qui existe par temps clair.

Les profondeurs - Les unités utilisées pour les sondes (mètres, brasses ou pieds) sont indiquées dans la titre de la carte.

Les élévations sont rapportées au niveau de la Haute Mer Supérieure Grandes Marées, sauf s'il y a indication contraire.

Renseignement d'origine canadienne - Une étoile (*) vis-à-vis le numéro de l'avis indique que le renseignement contenu dans cet avis est d'origine canadienne.

Les distances peuvent être calculées de la façon suivante:

1 mille marin = 1 852 mètres (6,076.1 pieds)
1 mille terrestre = 1 609.3 mètres (5,280 pieds)
1 mètre = 3.28 pieds

Les avis temporaires & préliminaires sont identifiés par un (T) ou un (P) après le numéro de l'avis. Les cartes marines et les publications ne sont pas corrigées à la main pour ce qui est des Avis aux navigateurs temporaires (T) et préliminaires (P). La liste des cartes touchées par des Avis aux navigateurs temporaires et préliminaires est publiée dans la partie I tous les trois mois. Il faut se référer à la dernière liste publiée et aux éditions mensuelles des Avis aux navigateurs publiés par la suite.

Veuillez prendre note qu'en plus des modifications temporaires et préliminaires annoncées dans les Avis (T) et (P), il y a de nombreux changements permanents apportés aux aides à la navigation qui ont été annoncés dans des Avis aux navigateurs préliminaires en attendant que les cartes soient mises à jour pour une nouvelle édition.

Rapport d'informations maritimes et formule de suggestion - Les navigateurs sont priés d'aviser l'administration en cause de la découverte de danger ou apparence de danger à la navigation, des changements observés dans les aides à la navigation, ou des corrections à apporter aux publications. Ces communications peuvent être faites en utilisant le formulaire *Rapport d'informations maritimes et formule de suggestion* inséré à la dernière page de chacune des éditions mensuelles des *Avis aux navigateurs.*

Édition mensuelle des Avis aux navigateurs - *Les Avis aux navigateurs,* publiés chaque mois, sont gratuits. Les navigateurs et navigatrices peuvent choisir entre les éditions *régionales* des *Avis aux navigateurs.* Les demandes d'inscription ou de retrait de la liste des destinataires doivent être faites en utilisant le formulaire inséré à la page *xiii* de chacune des éditions mensuelles des *Avis aux navigateurs.* Les changements d'adresse et/ou de nombre d'exemplaires doivent également être faits au moyen de ce formulaire.

Cartes marines et publications canadiennes - Veuillez consulter l'*Avis N° 14* de l'*Édition annuelle des Avis aux navigateurs* pour ce qui a trait aux cartes marines et publications canadiennes. La source d'approvisionnement ainsi que les prix en vigueur au moment de l'impression y sont mentionnés. Cette liste est mise à jour périodiquement au moyen de l'édition mensuelle des *Avis aux navigateurs.*

NOTA: This publication is also available in English.

SERVICE OPÉRATIONNEL INITIAL (SOI) DU DGPS

La Garde côtière canadienne donne avis que le service opérationnel initial (SOI) du DGPS est disponible pour le positionnement et la navigation.

Le SOI signifie que le service assurera une diffusion DGPS à l'aide d'un message de type 9 RTCM pour les corrections de pseudoportée à une vitesse de diffusion des données de 200 baud. Il faut consulter les Aides radio à la navigation maritime pour connaître la couverture annoncée approximative de chaque station différentielle.

Bien que le service soit SOI, les usagers peuvent connaître des interruptions de service sans préavis. En outre, la GCC donne avis que les diffusions SOI DGPS ne doivent jamais être utilisées lorsque qu'une panne subite du système ou inexactitude pourrait constituer un danger pour la sécurité. Suite à une période de vérification d'une durée d'un an, le service DGPS sera déclaré comme étant un service entièrement opérationnel.

Les usagers sont également prévenus que les corrections différentielles sont fondées sur la position du système NAD 83 de l'antenne de la station de référence et les positions obtenues à l'aide du DGPS doivent faire référence à ce système de coordonnées seulement. Les récepteurs doivent être réglés au système WGS 84 pour être en mesure d'obtenir une précision de positionnement optimale

Tableau des stations de référence DGPS de l'étape 1

Nom de la station	Numéros d'identité des stations de référence	Identité de la station DGPS	Pos. géogr. Latitude Longitude	Fréquence [khz]	Bits/sec.
Alert Bay C.-B.	300,301	909	50 35 N 126 55 W	309	200
Amphitrite Pt C.-B.	302,303	908	48 55 N 125 32 W	315	200
Cardinal ON	308,309	919	44 47 N 75 25 W	306	200
St. Jean Richelieu QUÉ	312,313	929	45 19 N 73 18 W	296	200
Lauzon QUÉ	316,317	927	46 48 N 71 09 W	309	200
Partridge Island N.-B.	326,327	939	45 14 N 66 03 W	295	200
Pt. Escuminac N.-B.	332,333	936	47 04 N 64 47 W	319	200
Fox Island N.-É.	336,337	934	45 19 N 61 04 W	307	200
Cape Race T.-N.	338,339	940	46 39 N 53 04 W	315	200
Cape Ray T.-N.	340,341	942	47 34 N 59 09 W	290	200

ALERTE AUX UTILISATEURS DU DGPS

Actuellement, 10 stations DGPS Phase 1 assurent un service opérationnel initial (SOI) qui a été déclaré par un Avis aux navigateurs publié en septembre 1996. Huit autres stations seront installées en 1997. Le service entièrement opérationnel (SEO) sera déclaré dès que la période de validation sera terminée avec succès.

La Garde côtière canadienne a reçu dernièrement des rapports concernant des récepteurs DGPS qui semblent ignorer l'alarme de diffusion qui devrait signaler l'interruption immédiate d'une correction satellite particulière. Les rapports indiquent que l'équipement de certains utilisateurs ne reconnaît pas adéquatement ce signal de correction "de ne pas utiliser" et le traite par erreur comme étant une correction. Il peut en découler des erreurs de position pouvant atteindre 15 kilomètres lorsque le récepteur est au mode DGPS. Nous conseillons aux utilisateurs DGPS de communiquer immédiatement avec le fabricant de leur équipement afin d'établir si leur récepteur doit être modernisé.

À l'exception de ce problème, aucune difficulté importante n'a été rencontrée à ce jour depuis la mise en oeuvre du DGPS. Nous ne prévoyons pas en rencontrer non plus à l'avenir.

Rapport de divergence pour le DGPS

La Garde côtière met actuellement en oeuvre les systèmes de positionnement global différentiel au Canada. L'annonce a été faite en août 1996 à l'effet que 10 stations DGPS assuraient un service opérationnel initial (SOI). Huit autres stations DGPS seront mises en oeuvre à l'automne 1997.

Après une période de validation de service, le réseau DGPS sera déclaré comme assurant un service entièrement opérationnel (SEO). On prévoit que cette annonce sera faite en décembre 1997. Le service entièrement opérationnel DGPS prévoit respecter les normes des niveaux de service annoncées et toutes les garanties de service seront assurées par le SEO.

Tout au long de la période de validation de service, la Garde côtière effectuera de nombreux essais du service différentiel. Pour venir en aide à la Garde côtière dans le cadre de ces essais de validation, les navigateurs sont priés de remplir le rapport d'anomalie ci-joint. Veuillez noter toutes les divergences de service DGPS que vous découvrez et faites parvenir le formulaire complété à l'adresse suivante :

Directeur des Aides maritimes
200 rue Kent, 5ième étage
No de poste 5130
Ottawa (Ontario)
K1A 0E6

DGPS station anamoly report / Rapport d'anomalie des stations DGPS

With the purpose of constantly evaluating the quality of the DGPS service offered, the Canadian Coast Guard is providing the mariner with the following anomaly report. This report will allow us to get well-supported information concerning the anomaly and thus, will facilitate the identification of the origin of the problem. Please fill accordingly each section of this report and forward it by the suggested ways. You will find a legend at the end of this document.

Avec le souci d'évaluer constamment la qualité du service DGPS offert, la Garde côtière met à la disposition du navigateur le présent rapport d'anomalie. Ce rapport servira à bien documenter l'anomalie et, de ce fait, facilitera l'identification ou la recherche de la source du problème. Nous vous prions de bien remplir chaque section de ce rapport et de l'acheminer de la façon suggérée. Vous trouverez une légende à la fin de ce document.

User informations / Renseignements sur l'usager

Vessel name / Nom du navire:_____ Destination:_____
Vessel position at the beginning of the anomaly /
Position du navire au début de l'anomalie :_____
Vessel position at the end of the anomaly /
Position du navire à la fin de l'anomalie :_____

Anomaly report / Rapport d'anomalie

Date and time of the anomaly / Date et heure de l'anomalie:_____ Duration / Durée:_____
Number of satellites tracked on GPS receiver / Nombre de satellites reçu par le récepteur:_____
DGPS site using / Station DGPS utilisée: Freq.:_____kHz SS:_____dB SNR:_____dB
DOP Geometry / Géométrie DOP :_____
User receiver operates correctly with other DGPS sites? /
Votre équipement DGPS fonctionne-t-il normalement à l'utilisation d'autres stations DGPS?: Yes/ Oui_____
_No / Non_____
Comments / Commentaires: _____
_____
_____
_____

Point of contact / Personne-ressource: Name/ Nom:_____
Phone / Téléphone :_____

Weather conditions / Conditions météo

Winds / Vents : Direction:_____ Speed / Vitessse:_____KTS
Temp. °C: _____ VIS:_____N.M.
Sea State / État de la mer :_____
Bearing and range to electrical storm /
Direction et distance de l'orage :_____
Time of the storm / Heure de l'orage:_____UTC

Essential informations on user equipment to fill / Renseignements indispensables sur l'équipement à remplir:

User equipment informations / Renseignements sur l'équipement

GPS receiver / Récepteur GPS: Make / Fabriquant:_____Model:_____
DGPS beacon receiver / Démodulateur DGPS: Make / Fabriquant :_____Model:_____
Gyro interface with GPS / Gyro intégré avec le GPS? Yes / Oui :_____No / Non :_____
DGPS interfaced with an ECDIS / DGPS intégré dans un SVCEI? Yes / Oui:_____No / Non :_____
If yes, please fill below / Si oui, S.V.P. compléter ci-dessous:
ECDIS / SVCEI: Make / Fabriquant:_____Model:_____
Radar image interfaced / Image radar intégrée?: Yes / Oui:_____No / Non:_____
Gyro interfaced with ECDIS / Gyro intégré avec SVCEI? Yes / Oui:_____No / Non:_____
Permanent installation or in evaluation / Installation permanente ou en évaluation :_____

This report can be sent the following ways / Ce rapport peut être acheminé selon les façons suivantes:

1) Fax / Par télécopieur : 613-998-8428 attention AWAD.

2) Mail / Par la poste: Directeur des Aides maritimes
200 rue Kent, 5ième étage
No de poste 5130
Ottawa, Ontario
K1A 0E6

Canada

Legend/ Légende

Position	:	Position can be provided by latitude, longitude, bearing and distance, location of a buoy, etc. La position peut être donnée en latitude, longitude, relèvement et distance, emplacement de bouée, etc.
KTS	:	Wind speed in knots / Vitesse du vent en noeuds.
N.M.	:	Visibility in Nautical Miles / Visibilité en milles nautiques.
Freq. kHz	:	Frequency in kilohertz / Fréquence en kilohertz .
SS	:	Signal strength in decibel / Force de signal en décibel.
SNR	:	Signal to noise ratio in decibel / Rapport signal-bruit en décibel .
DOP (dilution of precision)	:	Measure of the geometrical «strength» of the GPS satellite configuration. The DOP is measured on a scale of 1 to 10 / Mesure de la «force» géométrique de la configuration satellite. Le DOP est mesuré sur une échelle de 1 à 10
SVCEI / ECDIS	:	Electronic Chart Display and Information System / Système de Visualisation de Cartes Electroniques et d'Information .

AVIS IMPORTANT À TOUS LES USAGERS

Programme de modernisation des aides à la navigation maritime de la Garde côtière canadienne

- La Garde côtière canadienne met sur pied un programme de modernisation des aides à la navigation maritime qui doit tirer avantage de la nouvelle technologie. Il en découlera un service plus équitable, sécuritaire, rentable et respectueux de l'environnement partout au Canada. Pour atteindre ces objectifs, on utilisera les bouées nécessitant peu d'entretien et l'énergie solaire; on éliminera l'utilisation des génératrices diesel et on établira des normes nationales pour la conception et la prestation.

- En consultation avec les usagers locaux, les aides à la navigation qui sont superflues, qui sont supérieures aux normes nationales ou qui ne devraient pas être financées par le secteur public, seront réduites, privatisées ou retirées du service.

- Les plans régionaux ainsi que des Avis à la navigation et des Avis aux navigateurs détaillés seront émis et diffusés à l'avance de la façon habituelle pour informer les navigateurs de tous les changements apportés aux aides à la navigation. Nous incitons tous les usagers à participer aux consultations locales et à suivre de près ces Avis. Il appartiendra à chaque usager de s'adapter aux changements et de prendre les mesures nécessaires.

1. Aides à la navigation superflues

De nombreuses aides à la navigation conventionnelles ont été mises en service pour les navigateurs commerciaux dont les navires sont désormais dotés d'un radar. Par conséquent, ces navigateurs n'ont plus besoin d'autant de feux d'atterrissage côtiers, de grosses bouées lumineuses et de signaux de brume et ils sont d'accord pour que ces aides soient enlevées.

Toutefois, avant que les aides à la navigation maritime devenues superflues pour les navigateurs commerciaux ne soient retirées du service, les besoins locaux des plaisanciers sont évalués, le cas échéant, par la Garde côtière qui est également en voie de revoir la conception des anciens feux commerciaux pour qu'ils répondent aux besoins des plaisanciers tout en respectant les politiques nationales en matière de prestation et les normes de conception.

Bien que la politique de la Garde côtière ne prévoit pas fournir des signaux de brume aux embarcations de plaisance en raison des coûts astronomiques nécessaires pour assurer un tel service dans tout le Canada, ces cornets de brume sont cédés gratuitement aux administrations locales qui en font la demande et aux endroits où c'est possible de le faire.

La conversion des phares à l'alimentation par panneaux solaires permet de réaliser des économies considérables et présente de gros avantages pour l'environnement en permettant d'enlever les réservoirs de carburant et les génératrices diesel. Bien que cette mesure élimine le besoin d'utiliser de nombreuses structures, la Garde côtière doit protéger tous les phares à valeur patrimoniale en continuant de les exploiter ou en les cédant à des administrations provinciales, municipales ou autres pour fin d'utilisation locale.

2. Normes relatives aux aides à la navigation

En consultation avec les utilisateurs locaux, tous les systèmes d'aides à la navigation du Canada font actuellement l'objet d'un examen et pour ce faire, les normes nationales de conception de systèmes doivent être utilisées. Lorsque les systèmes d'aides à la navigation maritime ne rencontrent pas ces normes, ils doivent être améliorés et lorsqu'ils dépassent ces normes, ils doivent être réduits.

Les modifications apportées dans certains chenaux entraîneront une diminution ou une augmentation du nombre des bouées ainsi que la conversion de quelques bouées lumineuses en bouées non lumineuses qui seront dotées de matériau rétroréfléchissant.

3. Aides privées à la navigation

Bien que la politique de la Garde côtière ne prévoit pas la prestation de systèmes d'aides à la navigation dans les eaux insuffisamment cartographiées, ou bien où le volume de trafic ne justifie pas le coût du système, certains systèmes ont été mis sur pied par le passé. Ces aides à la navigation doivent être cédées gratuitement aux administrations locales et la Garde côtière doit demeurer l'organisme responsable en matière de conception et de réglementation en vertu du *Règlement sur les bouées privées*.

NOUVEAUX PROJETS

La Garde côtière canadienne adopte également un nouveau système de corrections différentielles pour améliorer le système de positionnement à couverture mondiale par satellite (GPS) qui comprend 18 stations émettrices qui seront entièrement opérationnelles en 1998.

Ce système différentiel de positionnement à couverture mondiale permettra d'améliorer la précision et l'intégrité du GPS et permettra aussi aux navigateurs dont les navires sont dotés de récepteurs appropriés de faire le point avec précision dans la plupart des principales voies navigables du sud du Canada, y compris dans les Grands Lacs et le fleuve Saint-Laurent.

L'utilisation du DGPS, conjointement avec les systèmes de visualisation des cartes électroniques et d'information (SVCEI), permettra d'améliorer grandement la précision de la navigation. On s'attend à ce que l'utilisation sans cesse croissante de cette nouvelle technologie favorise la sécurité maritime et permette ainsi d'assurer une meilleure protection de l'environnement dans les eaux canadiennes. On croit également que la mise en oeuvre du DGPS permettra d'apporter d'autres mises au point aux aides conventionnelles.

On encourage tous les navigateurs et amateurs à doter leurs navires de récepteurs GPS qui peuvent recevoir les signaux différentiels, en particulier lorsqu'ils risquent souvent d'évoluer par visibilité réduite.

La Garde côtière est d'avis que la disponibilité du GPS, notamment lorsqu'il est complété par le service différentiel, rendra désuet le Loran C. Des consultations sont en cours pour évaluer les répercussions que pourrait entraîner l'interruption du service Loran C au Canada.

RÉGION DE TERRE-NEUVE

La Garde côtière canadienne se propose de moderniser encore plus son système d'aides à la navigation. Le programme de modernisation comprend entre autres l'adaptation de tous les niveaux de service à des normes nationales entre 1997 et l'an 2000 et la réduction des services d'aides conventionnelles basée sur la disponibilité du système de positionnement global, le système de positionnement global différentiel (DGPS) et le système électronique de visualisation des cartes marines (SEVCM). Les nouveaux systèmes électroniques complèteront le reste du système d'Aides conventionnelles et permettront de maintenir un service sécuritaire à un coût moindre.

De plus amples détails concernant ces modifications seront fournis dans chacune des régions ou zone géographique par des Avis à la navigation et des Avis aux navigateurs après avoir accordé un délai aux utilisateurs pour leur permettre de faire des commentaires avant l'exécution des modifications. D'autres Avis à la navigation et Avis aux navigateurs seront également publiés au moment ou les changements seront apportés.

Les navigateurs et les représentants des groupes d'utilisateurs intéressés à communiquer leurs observations ou recommandations sur cette question ou sur tout avis ultérieur peuvent le faire par écrit au:

Surintendant Aides à la navigation
Ministère des Pêches et Océans
Garde côtière canadienne
C.P. 5667, St. John's, T.-N.
A1C 5X1

RÉGION DES MARITIMES

La Garde côtière canadienne se propose de moderniser encore plus son système d'aides à la navigation. Le programme de modernisation comprend entre autres l'adaptation de tous les niveaux de service à des normes nationales entre 1997 et l'an 2000 et la réduction des services d'aides conventionnelles basée sur la disponibilité du système de positionnement global, le système de positionnement global différentiel (DGPS) et le système électronique de visualisation des cartes marines (SEVCM). Les nouveaux systèmes électroniques complèteront le reste du système d'Aides conventionnelles et permettront de maintenir un service sécuritaire à un coût moindre.

L'application des mesures suivantes débutera dans la région des Maritimes le 1er avril 1997.

MESURES
1) Privatisation de systèmes d'aides à la navigation dans les chenaux de plaisance et/ou transformation d'un nombre de bouées lumineuses et bouées non lumineuses et enlèvement d'un nombre d'aides dans les chenaux de plaisance.
2) Privatisation de systèmes d'aides à la navigation en raison du faible volume de leurs utilisateurs et/ou des eaux insuffisamment cartographiées.
3) Les systèmes d'aides à la navigation dans les ports de Saint-Jean et Yarmouth seront restructurés afin d'être conformes aux normes nationales.
4) Retrait du service d'un nombre de feux de référence et réduction d'un nombre de feux principaux à des feux secondaires.
5) Retrait du service d'un nombre de signaux de brume.
6) Enlèvement d'un nombre d'aides à la navigation côtière, fixes et flottantes.

Au cours de l'année prochaine, de plus amples détails concernant ces modifications seront fournis dans chacune des régions ou zone géographique par des Avis à la navigation et des Avis aux navigateurs après avoir accordé un délai aux utilisateurs pour leur permettre de faire des commentaires avant l'exécution des modifications. D'autres Avis à la navigation et Avis aux navigateurs seront également publiés au moment ou les changements seront apportés.

Les navigateurs et les représentants des groupes d'utilisateurs intéressés à communiquer leurs observations ou recommandations sur cette question ou sur tout avis ultérieur peuvent le faire par écrit au:

Surintendant régional Aides à la navigation
C.P. 1000, Dartmouth, N.-É.
B2Y 3Z8
Téléphone: (902) 426-3151

RÉGION LAURENTIENNE

La Garde côtière se propose de poursuivre la modernisation de son service d'aides à la navigation maritime. Durant la période entre les années 1997-2000, ces changements incluront l'ajustement des niveaux de service selon les standards nationaux, ainsi que la réduction d'un certain nombre d'aides à la navigation conventionnelles basée sur la disponibilité des technologies GPS , DGPS et de cartes électroniques (SVCEI). Ces nouvelles technologies complèteront le système d'aides à la navigation conventionnelles, permettant ainsi de maintenir un service sécuritaire à un coût moindre.

Voici une mise à jour des mesures appliquées en 97/98 et des hypothèses de réduction de service envisagées d'ici l'an 2000:

IDENTITÉ DES MESURES	**1997/1998 Suite à l'ajustement des niveaux de service**	**1998/1999 Suite à l'ajustement des niveaux de service**	**1999/2000 Suite à l'ajustement des NDS et/ou disponibilité technologies DGPS/ECDIS**
1) Introduction du DGPS (5 stations)	5	nil	nil
2 a) Réduction de service sur 25% (79 bouées lumineuses enlevées et 75 converties en espars non-lumineuses) des bouées du chenal commercial.	**79 bouées enlevées et 56 bouées converties**	**19 bouées à convertir (non lumineuses)**	nil
2 b) Réduction de service sur 5% (29 bouées lumineuses converties en espars non-lumineuses) des bouées du chenal commercial.	nil	29	29
3) Mise hors service ou privatisation de 12 feux de référence majeurs (chenaux commerciaux et/ou de pêche).	8 **et un site ne sera plus abandonné**	**3**	nil
4) Privatisation ou abandon de 272 aides à la navigation à usagers uniques et/ou dans secteurs non cartographiés adéquatement.	187	85	nil
5) Réduction de 33% (50) des feux de référence ou signal de brume dans les chenaux commerciaux et/ou de pêche.	**6 (deux aides fixes et quatre signaux de brume)**	25	19
6) Abandon de 20 aides fixes ou signaux de brume dans les chenaux de plaisance.	**5 (dont deux signaux de brume)**	nil	15

Au cours du prochain mois, de plus amples renseignements concernant ces modifications seront fournis par voie d'Avis à la navigation et d'Avis aux navigateurs. Un délai sera accordé aux utilisateurs afin de leur permettre d'émettre des commentaires avant la mise en place des mesures. D'autres Avis à la navigation et Avis aux navigateurs seront également publiés au moment où les changements seront apportés.

Les navigateurs et les représentants des groupes d'utilisateurs intéressés à communiquer leurs observations ou recommandations sur cette question ou sur tout Avis ultérieur peuvent le faire par écrit au :

Surintendant Aides à la navigation,
101 boulevard Champlain, Québec (QUÉ), G1K 7Y7

RÉGION DE L'ARCTIQUE ET DU CENTRE

La Garde côtière canadienne se propose de moderniser encore plus son système d'aides à la navigation. Le programme de modernisation comprend entre autres l'adaptation de tous les niveaux de service à des normes nationales entre 1997 et l'an 2000 et la réduction des services d'aides conventionnelles basée sur la disponibilité du système de positionnement global, le système de positionnement global différentiel (DGPS) et le système électronique de visualisation des cartes marines (SEVCM). Les nouveaux systèmes électroniques complèteront le reste du système d'Aides conventionnelles et permettront de maintenir un service sécuritaire à un coût moindre.

L'application des mesures suivantes débutera dans la région du Centre et de l'Arctique le 1er avril 1997.

MESURES
1) Modification des emplacements DGPS à Cardinal et Wiarton en Service d'exploitation initial, de concert avec la Garde côtière américaine, pour assurer la couverture complète des Grands lacs/Voie Maritime du St-Laurent d'ici décembre 1997.
2) Enlèvement ou désinvestissement de 700 aides à la navigation, fixes et flottantes, dans le réseau de la rivière Athabasca.
3) Enlèvement d'environ 20 aides flottantes dans l'Arctique Ouest du détroit Simpson, Cambridge Bay, Gjoa Haven et Spence Bay.
4) Privatisation de 30 bouées dans la rivière Napanee et d'environ 120 aides à la navigation, fixes et flottantes, dans le Nord de l'Ontario en raison des eaux non cartographiées ou insuffisamment cartographiées.
5) Enlèvement ou désinvestissement d'environ 30 feux de référence ou de feux de quai de concert avec les projets des Ports pour petites embarcations ou Ports et Havres Canada.
6) Conversion d'environ 20 bouées lumineuses en bouées non lumineuses dans les chenaux de plaisance.
7) Enlèvement de 50 aides flottantes à la navigation dans les chenaux commerciaux.
8) Désinvestissement d'une station de phare et de la propriété connexe.
9) Retrait du service ou transfert de 14 signaux de brume sur le lac Supérieur.
10) Enlèvement ou réduction de 31 grosses aides flottantes à la navigation dans les Grands lacs.

Au cours de l'année prochaine, de plus amples détails concernant ces modifications seront fournis dans chacune des régions ou zone géographique par des Avis à la navigation et des Avis aux navigateurs après avoir accordé un délai aux utilisateurs pour leur permettre de faire des commentaires avant l'exécution des modifications. D'autres Avis à la navigation et Avis aux navigateurs seront également publiés au moment ou les changements seront apportés.

Les navigateurs et les représentants des groupes d'utilisateurs intéressés à communiquer leurs observations ou recommandations sur cette question ou sur tout avis ultérieur peuvent le faire par écrit au:

Surintendant Programme des Aides maritimes
Région du Centre et de l'Arctique
201, rue Front North, Suite 703
Sarnia, Ontario, N7T 8B1
Téléphone(519)383-1816
Télécopieur(519)383-1995

ÉDITION MENSUELLE DES AVIS AUX NAVIGATEURS

CHANGEMENTS À LA LISTE DES DESTINATAIRES

Directeur général des Services à la navigation maritime,
Garde côtière canadienne,
Ministère des Pêches et Océans,
Ottawa, Ontario,
K1A 0E6.

Téléphone - (613) 990-3037
Facsimilé - (613) 998-8428

Prière d'indiquer l'édition que vous désirez recevoir.

ÉDITION DE L'EST

(Inclus les zones de l'Arctique, de Terre-Neuve, des Maritimes, du Golfe et Fleuve Saint-Laurent et du Centre) _____

ÉDITION DE L'OUEST

(Inclus les zones de l'Arctique et du Pacifique) _____

AJOUTER _____ **MODIFIER** _____ **RETIRER** _____ **QUANTITÉ** _____

ANCIENNE ADRESSE

NOM.....

ADRESSE.....**APP**.....

VILLE ..... **CODE POSTAL** .....

PROVINCE.....**PAYS**.....

NOUVELLE ADRESSE

NOM.....

ADRESSE.....**APP**.....

VILLE.....**CODE POSTAL**.....

PROVINCE.....**PAYS**.....

N^O^ *d'identification au-dessus de l'adresse sur l'étiquette*.....

ou

Joindre l'étiquette d'adresse à ce formulaire.

Index	No. d'avis	Page

NATIONALE

ERRATUM - FLEUVE SAINT-LAURENT - CANAL DE BEAUHARNOIS - Bouée 1331 31

CANADA - Avis aux propriétaires et exploitants de navires canadiens ressortissant à la convention de sécurité 1334 3
- Liste des cartes touchées par les avis (T) et (P) en vigueur le 26 juin 1998 ..... 1346 15-18
- Sommaire des Avis (T) et (P) en vigueur le 26 juin 1998 ..... 1345 3-15
- Terre-Neuve - Projet Terra Nova 1353 20-22

SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA Cartes marines 1351 1
- Information concernant les dépositaires de cartes de SHC 1336 18-20

ARCTIQUE

BAIE D'HUDSON - DAWSON INLET À MARBLE ISLAND - Roches 1310 34

TERRE-NEUVE

CÔTE DU LABRADOR - APPROCHES DE CURLEW HARBOUR - TINKER ROCK - Bouée 1344 24
- LABRADOR SEA - ABORDS DE BLACK BEAR ISLAND - Modification à la carte 1327 24,25

TERRE-NEUVE, CÔTE SUD - CONNAIGRE BAY - SEAL COVE - Bouées 1304 23,24
- PLACENTIA BAY - PARADISE SOUND - PETITE FORTE ET SOUTHEAST BIGHT - Aides et quai 1328 23

TERRE-NEUVE, CÔTE SUD-EST - TREPASSEY BAY - POWLES HEAD - Signal de brume 1349 23

MARITIMES

NOUVELLE-ÉCOSSE, CÔTE SUD-EST - SHELBURNE HARBOUR - BIRCHTOWN BAY - Bouées 1318 27
- SHELBURNE HARBOUR - EASTERN WAY - Bouée 1314 26
- SHELBURNE HARBOUR ET WESTERN WAY - Bouées 1317 26,27

NOUVELLE-ÉCOSSE, CÔTE SUD-OUEST - CAPE SABLE ISLAND - STONEY ISLAND ET LES APPROCHES DE SHELBURNE HARBOUR - Feux et bouées 1306 28
- YARMOUTH HARBOUR ET NEGRO HARBOUR - Bouées et feux 1307 28,29

GOLFE ET FLEUVE ST-LAURENT

BAIE DES CHALEURS - L'ANSE-À-BEAUFILS - Bouées 1337 25,26
- POKESUDIE ISLAND - Feux 1312 26

FLEUVE SAINT-LAURENT - CONTRECOEUR - Bouées 1333 29,30
- MONTMAGNY - Bouée 1316 1
- PORT DE MONTRÉAL AU PORT DE SOREL - Bouées 1335 30,31

GOLFE DU SAINT-LAURENT - DÉTROIT DE BELLE ISLE - L'ANSE AU LOUP - Feu 1324 24
- ÎLES-DE-LA-MADELEINE - POINTE DE L'EST - Feu et racon 1339 25
- SANDY HOOK - Bouées 1338 25

QUÉBEC - Canaux historiques du Québec - Horaire d'ouverture pour l'année 1998 ..... 1300 2
- RIVIÈRE SAGUENAY - BAIE DES HA! HA! - Profondeurs 1332 29
- BATTURE AUX LOUPS MARINS - Feux d'alignement 1348 29

GOLFE ET FLEUVE ST-LAURENT (SUITE)

TERRE-NEUVE, CÔTE NORD - BAIE DES HA! HA! - RALEIGH - PITON POINT - Quai et feu 1329 23

CENTRE

ÉTATS-UNIS - ST. CLAIR RIVER - Feu 1326 2

LAC HURON - BAIE GEORGIENNE - NORTH CHANNEL - Bouées 1309 33,34

LAC ONTARIO - COBOURG - Feu 1325 32
- KINGSTON HARBOUR - COLLINS BAY - Pont 1320 32

LAC ÉRIÉ - PELEE PASSAGE - Bouée 1322 33
- PORT COLBORNE - Feux 1343 33
- Têtes de puits 1342 33

MANITOBA - LAC WINNIPEG - MONTRÉAL POINT À KETTLE ISLAND - Bouées 1341 34
- LAC WINNIPEG À PLAYGREEN LAKE - Bouées 1340 35

ONTARIO - CANAL RIDEAU - Heures de service - 1998 ..... 1321 2,3

QUÉBEC - LAC DES DEUX MONTAGNES - POINTE AUX ANGLAIS - Feu privé 1347 32

VOIE MARITIME DU SAINT-LAURENT - APPROCHE DU CANAL DE BEAUHARNOIS - Modification à la carte. 1323 31
- CANAL DE BEAUHARNOIS - Bouée lumineuses 1311 31,32
- LAC SAINT-LOUIS - CANAL DE LA RIVE - Bouée 1303 31

LES AVIS 1305, 1330 ET 1350 SONT NON PUBLIÉS

INDEX NUMÉRIQUE DES CARTES CANADIENNES EN CAUSE

No de la carte	Avis	Page
1202	1332	29
1209	1348	29
1310	1335	30,31
1338	1335	30,31
	1333	29,30
1339	1333	29,30
1410	1303	31
	1323	31
1411	1311	31,32
	1331	31
1510	1347	32
2017	1320	32
2018	1320	32
2042	1343	33
2054	1325	32
LC 2058	1325	32
LC 2100	1342	33
LC 2110	1351	1
LC 2120	1342	33
LC 2121	1342	33
LC 2122	1342	33
LC 2123	1322	33
2251	1309	33,34
2297	1309	33,34
LC 2300	1351	1
LC 4002	1339	25
LC 4011	1307	28,29
LC 4012	1306	28
	1307	28,29
LC 4015	1304	23,24
LC 4016	1304	23,24
LC 4020	1324	24
LC 4022	1339	25
LC 4024	1339	25
4209	1314	26
	1317	26,27
	1318	27
LC 4230	1306	28
	1307	28,29
	1314	26
LC 4241	1306	28
	1307	28,29
	1314	26
	1317	26,27
	1318	27
LC 4242	1306	28
LC 4243	1307	28,29
4278	1351	1
LC 4406	1351	1
LC 4451	1338	25
	1339	25
LC 4485	1337	25,26
LC 4486	1312	26
	1337	25,26
4509	1329	23
4615	1328	23
4619	1328	23
LC 4622	1328	23
4668	1324	24
LC 4844	1349	23
LC 4913	1312	26
4921	1337	25,26
LC 4951	1338	25
LC 4952	1339	25
5044	1327	24,25
5133	1344	24
5134	1344	24
5138	1351	1
5397	1310	34
5398	1310	34
6258	1340	35
	1341	34
6259	1340	35
LC 8006	1307	28,29

*1351 SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADACartes marines.

CARTE	TITRE & MATIÈRES	ÉCHELLE	PUBLIÉE	CAT #	PRIX
1. Nouvelle carte.					
	Lake Superior/Lac Supérieur				
LC 2300	Lake Superior	1:600 000	24 avril/98	3	$20.00
	Limite(s): 46°00'00" N 92°25'00" W 49°20'00" N 92°25'00" W 49°20'00" N 84°00'00" W 46°00'00" N 84°00'00" W				
	et cartouche: (1) Superior Shoal	1:70 000			
	Limite(s): 48°01'30" N 87°15'18" W 48°07'12" N 87°15'18" W 48°07'12" N 87°03'42" W 48°01'30" N 87°03'42" W				
2. Nouvelles éditions.					
	Lake Erie/Lac Érié				
LC 2110	Lake Erie - Long Point Bay	1:50 000	29 mai/98	3	20.00
	NOTA: Cette carte est touchée par l'Avis 121(P)/94.				
	Nova Scotia/Nouvelle-Écosse				
4278	Great Bras D'Or and/et St. Patricks Channel	1:40 000	20 mars/98	1	20.00
	NOTA: Cette carte est touchée par les Avis 648(P)/97 et 1149(P)/98.				
	Northumberland Strait/Détroit de Northumberland				
LC 4406	Tryon Shoals to Cape Egmont	1:75 574	27 fév./98	1	20.00
	Labrador				
5138	Sandwich Bay	1:50 000	5 juin/98	1	20.00

(AMA8035-10-35) (MPO-H98-065)

*1316 FLEUVE SAINT-LAURENT - MONTMAGNY - Bouée.

La bouée de bifurcation plate Montmagny, mouillée dans le chenal d'accès de Montmagny, a été enlevée en permanence.

(AMA8035-10-5-9) (GCC-L98-046)

*1300 QUÉBEC - Canaux historiques du Québec - Horaire d'ouverture pour l'année 1998.

Le ministère du Patrimoine canadien, Parcs Canada, district de Montréal, annonce l'ouverture de la saison de navigation sur les canaux historiques du Québec pour l'année 1998.

Pour les quatre canaux historiques, soit ceux de Chambly, Saint-Ours, Carillon et Sainte-Anne-de-Bellevue, la saison de navigation commencera vendredi, le 15 mai et se terminera lundi, le 12 octobre 1998.

Pour obtenir l'horaire de service détaillé de chaque canal, nous vous invitons à vous procurer un exemplaire du dépliant "Tarification et Horaire" disponible aux postes de perception des canaux ou à communiquer avec le personnel des canaux aux numéros suivants :

Pendant la saison de navigation

Canal historique de Chambly :

Écluse no 1 à Chambly : (450) 658-6525
Écluse no 9 à Saint-Jean-sur-Richelieu : (450) 348-3392

Canal historique de Saint-Ours : (450) 785-2212

Canal historique de Sainte-Anne-de-Bellevue : (514) 457-5546

Canal de Carillon : (450) 537-3534

Hors-saison

N'hésitez pas à communiquer avec nous au (450) 447-4847 ou écrivez nous à l'adresse suivante :

Parcs Canada
District de Montréal
1899 boulevard Périgny
Chambly (Québec)
J3L 4C3

(AMA8035-10-1) (GCC-H98-031)

1326 ÉTATS-UNIS - ST. CLAIR RIVER - Feu.

Ce renseignement s'applique à la carte des États-Unis 14853, feuille 40.

Le feu antérieur de Squirrel Island (L.F. 732)(42°33'12" N 82°34'58" W) a été modifié pour lire "Iso Y 2s".

(AMA8035-10-7-14) (GCC-B98-026)

*1321 ONTARIO - CANAL RIDEAU - Heures de service - 1998.

Cartes 1512 et 1513

Canal Rideau

Heures de service pour la saison de navigation 1998

15 mai au 11 juin
lundi au jeudi, 8h30 à 16h30
vendredi au samedi, jour férié, 8h30 à 19h30

12 juin - 7 septembre
lundi au dimanche, 8h30 - 19h30

8 septembre - 13 septembre
lundi au dimanche, 8h30 - 16h30

14 septembre - 14 octobre
lundi au vendredi, 9h30 - 15h30
samedi et dimanche, 8h30 - 16h30

Les employés du canal Rideau continus leur efforts pour nettoyer les débris dû à la tempête de verglas de l'hiver dernier. Par conséquent, les navigateurs sont priés d'user de prudence en traversant la voie navigable. Aussi les aides à la navigation peuvent manquer, et/ou être déplacées à cause du mouvement des glaces et du fort courant printanier.

Pour plus de renseignements, veuillez communiquer auprès de M. Kerry McGonegal au (613) 283-5170.

(AMA8035-10-1) (GCC-B98-020)

***1334 CANADA - Avis aux propriétaires et exploitants de navires canadiens ressortissant à la convention de sécurité.**

En vertu du chapitre IV de la Convention SOLAS et de l'article 11 du Règlement sur les stations radio de navires, les propriétaires et exploitants de navires canadiens ressortissant à la Convention de sécurité devront, au plus tard le 1er février 1999, doter leurs navires de tout l'équipement approprié pour le SMDSM et avoir à bord des officiers ayant la formation et les brevets nécessaires pour faire fonctionner cet équipement. Par soucis de conformité, les certificats radio délivrés en 1998 en vertu de la Convention SOLAS aux navires qui ne répondent pas encore aux exigences du SMDSM ne seront plus valides après le 31 janvier 1999. Par conséquent, ils porteront une mention précisant cette date d'expiration.

En outre, comme on s'attend à une forte demande à l'égard de l'équipement du SMDSM et de la formation connexe, nous recommandons aux propriétaires et exploitants de navires de prendre des mesures le plus tôt possible en vue de se conformer aux exigences relatives au SMDSM.

Vous pouvez adresser toute question au sujet du présent avis à:

Allen Williams
Sécurité maritime
Tour C, Place de Ville
330, rue Sparks
Ottawa, Ontario
K1A 0N8
Téléphone: (613)991-2061
Télécopieur: (613)993-8196
Courrier électronique: Williaa@tc.gc.ca

Vous trouverez la procédure à suivre et la liste des personnes à contacter pour les inspections radio de navire menées par la Garde côtière canadienne dans une modification à la publication des Aides radio à la navigation maritime publiée dans l'édition 10/97 des Avis aux navigateurs.

(AMA8035-10-1) (GCC-H98-035)

***1345 SOMMAIRE DES AVIS TEMPORAIRES ET PRÉLIMINAIRES EN VIGUEUR LE 26 JUIN 1998**

(Révisé et promulgué quatre fois par année)

(Référence: Avis 757/98 annulé)

AVIS	CARTE	LIEU GÉOGRAPHIQUE ET OBJET DE L'AVIS
		(1) DIVERS
342(P)/97	- - - -	Canada - Réseaux Loran-C sur les cartes marines.
633(T)/97	- - - -	Canada - Sécurité des navires d'exploration et d'exploitation au large.
		(2) ARCTIQUE CANADIEN ET LA CÔTE OUEST DU GROËNLAND
847(P)/89	7740,7083	Territoires du Nord-Ouest - Larsen Sound - Péninsule Boothia - Résultats d'un levé.
634(P)/96	7371	Territoires du Nord-Ouest - Ellesmere Island - Alexandra Fiord - Abords de Skraeling Island - Résultat d'un levé.
658(P)/96	- - - -	Territoires du Nord-Ouest - Hay River - Feux et bouées lumineuses à être supprimés.
666P)/96	- - - -	Arctique Ouest - Grand Lac des Esclaves - Curtis Island - Feu à être supprimé.
738(P)/96	6311	Territoires du Nord-Ouest - Lac Athabasca - Feux d'alignement à être supprimés.
751(P)/96	6311	Territoires du Nord-Ouest - Lac Athabasca - Feux d'alignement à être supprimés.
222(P)/97	- - - -	Territoires du Nord-Ouest - Simpson Strait - Bouées à espar à être enlevées.
223(P)/97	- - - -	Territoires du Nord-Ouest - McClintock Bay - Bouées à espar à être enlevées.
233(P)/97	- - - -	Territoires du Nord-Ouest - Spence Bay - Bouées à espar à être enlevées
328(P)/98	- - - -	Territoires du Nord-Ouest - Fort Chipewyan au Fort McMurray - Modifications au système de balisage - 1998.
		(3) BAIE D'HUDSON Y COMPRIS LE CHENAL FOXE, LE DÉTROIT D'HUDSON ET LE LABRADOR
292(T)/88	4728	Côte du Labrador - Lac Melville - Passe de la baie Goose - Abords de la pointe Brûlé - Haut-fond signalé - Mise en garde.
591(T)/93	5031	Côte du Labrador - St. Mary's Harbour - Reconstruction du quai - Mise en garde.
804(P)/93	5048, L/C 8047, L/C 4730	Côte du Labrador - Abords du Cape Harrigan - Iles Nanuktok (Farmyard) - Renseignement concernant la profondeur.
163(T)/94	4703, 5133, 4732, L/C 8048, L/C 4730, L/C 4700, L/C 4001(Int. 404)	Côte du Labrador - À l'Est de l'Île South Wolf - Appareil scientifique submergé mouillé temporairement.
703(T)/94	5031	Côte du Labrador - St. Lewis Sound - Battle Harbour - Profondeur - Quai submergé en ruine.
761(T)/94	5001(Int. 405)	Côte du Labrador - Mer du Labrador - Courantomètre mouillé temporairement.
680(P)/95	5049	Côte du Labrador - Uyagaksuak Island - Résultat d'un levé.
345(P)/96	4702	Côte du Labrador - Martin Bay - Résultat d'un levé.

687(P)/96	4702, 4703	Côte du Labrador - Au Sud de Frenchman Island - Résultat d'un levé.

(4) BAIE DE FUNDY ET LA CÔTE DE L'ATLANTIQUE AU SUD JUSQU'À 40° N., NOUVELLE-ÉCOSSE ET TERRE-NEUVE

193(T)/87	4587	Terre-Neuve - Baie Placentia - Baie Mortier - Abords de la pointe Spanish Room - Chaînes d'ancre entreposées temporairement - Mise en garde.
323(P)/88	L/C 4624, L/C 4016, L/C 4047	Terre-Neuve - Baie Placentia - Au Sud de l'île Jude - Haut-fond signalé.
413(T)/88	L/C 4832	Terre-Neuve - Baie Fortune - Havre Fortune - Fortune Barasway - Ensablement signalé - Mise en garde.
356(P)/90	L/C 4622, L/C 4624, L/C 4016	Terre-Neuve - Baie Placentia - Au Sud de l'île Jude - Haut-fond signalé.
568(T)/90	4843, L/C 4817	Terre-Neuve - Havre St. Mary's - Graven Beach - Chaland submergé - Mise en garde.
55(T)/91	----	Terre-Neuve - Baie Bonavista - Bassin Newman - Reconstruction du quai - Feu supprimé temporairement.
191(T)/91	L/C 4851	Terre-Neuve - Baie Trinity - Bras Bull - Courantomètre mouillé temporairement - Mise en garde.
103(T)/92	4849	Terre-Neuve - Baie Conception - Harbour Grace - Flèches enlevées temporairement.
474(P)/92	L/C 4118	Nouvelle-Écosse - Baie St. Marys - Port Weymouth - Résultats d'un levé.
782(T)/92	4848, L/C 4847	Terre-Neuve - Conception Bay - Long Pond - Renseignement concernant le brise-lames - Mise en garde.
805(P)/92	L/C 4234, L/C 4235, L/C 4227	Nouvelle-Écosse - Ecum Secum - Résultats d'un levé.
70(P)/93	L/C 4010	Baie de Fundy - Minas Channel - Île Haute - Feu déplacé.
619(T)/93	4830, L/C 4832, L/C 4016	Terre-Neuve - Fortune Bay - Île Sagona - Signal de brume supprimé temporairement.
649(P)/93	4448, L/C 4462	Île du Cap-Breton - Port Hood - Port Hood Island - Feu à être supprimé.
707(T)/93	L/C 8010, L/C 4001(Int. 404)	Au large de Terre-Neuve - Courantomètres mouillés temporairement.
737(P)/93	4637	Terre-Neuve - The Burgeo Islands - Graley Rock - Haut-fond signalé.
815(P)/93	4142	Baie de Fundy - Rivière Saint-Jean - Newcastle Creek - Feux supprimés - Feu nouveau.
47(T)/94	L/C 4520, L/C 8015	Terre-Neuve - Appareil scientifique mouillé temporairement.
73(P)/94	4124, 4331	Baie de Fundy - Deer Island - Lords Cove - Réflecteur radar remplacé.
75(T)/94	L/C 4017, L/C 8015	Abords de Terre-Neuve - Appareil submergé mouillé temporairement.
76(T)/94	L/C 4520, L/C 4017, L/C 8014, L/C 8015, L/C 8049	Au large de Terre-Neuve - Appareils submergés mouillés temporairement.
104(T)/94	L/C 4844	Terre-Neuve - Renews Harbour - Feux d'alignement supprimés temporairement.
105(T)/94	L/C 4844 L/C 4817,	Terre-Neuve - Au large de Cape Race - Appareil submergé mouillé

	L/C 4016, L/C 8011, L/C 4047, L/C 4049	temporairement.
108(T)/94	L/C 4016, L/C 4047	Terre-Neuve - Approches de Placentia Bay - Appareil submergé mouillé temporairement.
236(P)/94	----	Nouvelle-Écosse - Île du Cap-Breton - Bras d'Or Lakes - Cape St. Lawrence à Guyon Island - Évaluation des aides à la navigation.
276(P)/94	----	Baie de Fundy - Grand Manan - St. Croix River à Maces Bay - Évaluation des aides à la navigation.
350(P)/94	L/C 4010	Baie de Fundy - Abords de Moose Island - Feu nouveau.
359(T)/94	L/C 4846, L/C 4016, L/C 4017, L/C 8014, L/C 4049	Terre-Neuve - Abords de Cape Spear - Appareils scientifiques mouillés temporairement.
373(T)/94	4245	Nouvelle-Écosse - Yarmouth Harbour - Renseignement concernant les profondeurs dans la zone entretenue.
423(P)/94	L/C 4850	Terre-Neuve - Bay de Verde - Renseignement concernant le feu.
427(P)/94	4619, L/C 4622	Terre-Neuve - Placentia Bay - West Head - Renseignement concernant le feu.
459(P)/94	4342, L/C 4340	Baie de Fundy - Grand Manan - Abords de White Head Island - Renseignement concernant la profondeur.
461(T)/94	L/C 4235	Nouvelle-Écosse - East River - Bouée lumineuse mouillée temporairement.
463(P)/94	4635	Terre-Neuve - Wreck Island - Renseignement concernant le feu.
522(P)/94	L/C 4844, L/C 4817	Terre-Neuve - Trepassey Bay - Portugal Cove - Signal de brume déplacé.
569(P)/94	4328, 4384	Nouvelle-Écosse - Lunenburg Bay - Zone de plongée récréative.
594(T)/94	4641, 4635	Terre-Neuve - Port aux Basques et ses approches - Bouées mouillées temporairement.
613(P)/94	4546	Terre-Neuve, Côte Est - Trinity Bay - Random Sound - Northwest Arm - Abords de Bottom Bluff - Résultat d'un levé.
678(T)/94	LC 4017, LC 8015, LC 4001 (INT 404)	Terre-Neuve, Côte Est - Appareil scientifique submergé mouillé temporairement.
717(T)/94	L/C 4235	Nouvelle-Écosse - East River - Sheet Harbour - Épave.
820(T)/94	4201(Int. 4634)	Nouvelle-Écosse, Côte Sud-Est - Port d'Halifax - Bedford Basin - Wrights Point - Résultats d'un levé.
64(T)/95	4851	Terre-Neuve, Côte Est - Trinity Bay - Bull Arm - Pontons établis temporairement.
181(T)/95	4332, 4331	Baie de Fundy - Pasamaquoddy Bay - St. Andrews - Feu supprimé temporairement.
192(T)/95	4635, LC 4015, LC 4022	Terre-Neuve, Côte Sud - Port aux Basques - Channel Head - Système de positionnement global différentiel établi temporairement.
201(T)/95	4277	Île du Cap-Breton - Great Bras d'Or - Duffus Point - Feu supprimé temporairement.
284(P)/95	- - - -	Baie de Fundy - Rivière Saint-Jean - Aides à la navigation à être enlevées.
288(P)/95	- - - -	Baie de Fundy - Rivière Saint-Jean - Aides à la navigation à être enlevées.

290(P)/95	- - - -	Baie de Fundy - Rivière Saint-Jean - Aides à la navigation à être enlevées.
346(T)/95	4211	Nouvelle-Écosse, Côte Sud-Est - Medway Harbour - Bouée lumineuse mouillée temporairement.
384(T)/95	LC 4851, LC 4017	Terre-Neuve, Côte Est - Trinity Bay - Bull Arm - Bouée mouillée temporairement.
420(P)/95	LC 4010	Nouvelle-Écosse - Scots Bay - Cape Blominden - Réflecteur radar.
507(T)/95	4124, 4331	Baie de Fundy - Back Bay - Cailiff Rocks - Bouée lumineuse déplacée temporairement.
529(P)/95	LC 4098, LC 4099, LC 8007, LC 4013, LC 4045, LC 4003, LC 4001(INT 404), LC 4006, 4000	Nouvelle-Écosse, Côte Sud-Est - Île de Sable - Radiophare à être supprimé.
534(T)/95	4245	Nouvelle-Écosse, Côte Sud-Ouest - Yarmouth Harbour - Bouées mouillées temporairement.
553(P)/95	- - - -	Nouvelle-Écosse - Détroit de Northumberland - Little Harbour - Bouées à être enlevées.
623(T)/95	- - - -	Terre-Neuve - Détroit de Belle Isle - Pistolet Bay - Système de positionnement global différentiel établi temporairement.
690(T)/95	4332, 4331	Baie de Fundy - Passamaquoddy Bay - St. Andrews - Bouée lumineuse mouillée temporairement.
734(P)/95	4210, LC 4230	Nouvelle-Écosse - Wood's Harbour - Angels Island - Feu.
120(P)/96	4637	Terre-Neuve, Côte Sud-Ouest - Burgeo Short Reach - Bouées à être enlevées.
141(T)/96	4381	Nouvelle-Écosse, Côte Sud-Est - Mahone Bay - Île East Ironbound - Feu supprimé temporairement.
154(P)/96	4644	Terre-Neuve, Côte Sud - Bonne Bay - Résultats d'un levé.
217(P)/96	LC 4118	Baie de Fundy - Grand Passage - Peter Island - Signal de brume à être supprimé.
237(T)/96	4394	Nouvelle-Écosse, Côte Sud-Est - LaHave - Crooked Channel - Bouée à espar déplacée temporairement.
444(P)/96	LC 4831, LC 4832, LC 4016	Terre-Neuve, Côte Sud-Est - Belle Bay - St. Jacques Island - Signal de brume à être supprimé.
533(P)/96	4379	Nouvelle-Écosse, Côte Sud-Est - Liverpool Harbour - Abords de Fort Point - Chenal dragué.
727(P)/96	- - - -	Nouvelle-Écosse - Shelburne - Bouées et feux à être enlevés.
748(T)/96	4140	Baie de Fundy - Minas Basin - Approches de Hantsport - Résultats d'un levé.
115(T)/97	- - - -	Détroit de Northumberland - Route de navigation.
130(P)/97	- - - -	Nouveau-Brunswick - Modification au balisage - 1997.
239(P)/97	4635	Terre-Neuve, Côte Sud-Ouest - Rose Blanche - Bouée à espar.
277(P)97	4849	Terre-Neuve, Côte Sud-Est - Bonavista Bay - Bonavista Harbour - Résultats de levé.
291(P)/97	LC 4841, LC 4622	Terre-Neuve, Côte Sud - Placentia Bay - Bouée lumineuse à être enlevée.

319(P)/97	- - - -	Détroit de Northumberland - Modification au système de balisage - 1997.
471(P)/97	- - - -	Nouveau-Brunswick - Modifications au système de balisage - 1997.
648(P)/97	4278	Île du Cap-Breton, Côte de l'Atlantique - Great Bras d'Or et St. Patricks Channel - Bouées.
128(P)/98	4396	Baie de Fundy - Annapolis Basin - Digby - Feu à être supprimé.
518(P)/98	- - - -	Nouvelle-Écosse, Côte Sud-Ouest - Yarmouth - Bouées à être enlevées.
519(P)/98	4245, LC 4243, LC 4230, LC 4011, LC 4012	Nouvelle-Écosse, Côte Sud-Ouest - Yarmouth Harbour et Cape Forchu - East Cape - Signaux de brume à être supprimés.
535(P)/98	LC 4847	Terre-Neuve, Côte Est - Conception Bay - Port de Grave - Brise-lames et feux.
765(T)/98	4644	Terre-Neuve, Côte Sud - Bay D'Espoir et Roti Bay - courantomètres.
768(P)/98	- - - -	Détroit de Northumberland - Signaux de brume à être supprimés.
769(P)/987	- - - -	Baie de Fundy - Feux et bouée lumineuse à être enlevés.
1105(P)/98	- - - -	Nouveau-Brunswick - Port D'Halifax - Point Pleasant à Bedford Basin - Bouée à être enlevée.
1149(P)/98	4277, 4278	Île du Cap-Breton - St. Anns Bay - Great Bras d'Or - St. Andrews Channel - St. Patricks Channel - Aides.
1161(P)/98	- - - -	Détroit de Northumberland - Havre de Richibucto - Feux à être supprimés.

(5) GOLFE ET FLEUVE SAINT-LAURENT JUSQU'À MONTRÉAL, Y COMPRIS L'ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD, LES CÔTES OUEST DE TERRE-NEUVE ET DE L'ÎLE DU CAP-BRETON

196(T)/87	1351	Québec - Rivière Richelieu - Quai des douanes - Haut-fond signalé.
769(P)/90	4456	Golfe du Saint-Laurent - Abords du Rocher de la Garde - Renseignement concernant la profondeur.
68(P)/91	1339	Port de Montréal - Renseignements concernant les hauts-fonds.
75(T)/92	1338, 1339	Fleuve Saint-Laurent - Port de Montréal - Contrecoeur - Renseignements concernant des hauts-fonds.
170(T)/92	1314	Fleuve Saint-Laurent - Port de Québec au Port de Trois-Rivières - Deschaillons-sur-Saint-Laurent - Quai endommagé - Amarrage interdit - Mise en garde.
347(T)/92	----	Terre-Neuve - Entrée du Chenal Stephenville et du bassin d'évitage - Renseignement concernant l'ensablement.
433(T)/92	4456	Golfe du Saint-Laurent - Îles Mingan - Havre Saint-Charles - Renseignement concernant un banc de sable signalé.
133(T)/93	1203	Fleuve Saint-Laurent - Rivière Saguenay - Anse Saint-Jean - Feu supprimé temporairement - Quai endommagé - Mise en garde.
195(T)/93	4954	Golfe du Saint-Laurent - Îles de la Madeleine - Chenal du Havre de la Grande Entrée - Renseignement concernant les profondeurs moindres.
358(T)/93	4912	Golfe du Saint-Laurent - Rivière Miramichi - Renseignements concernant les profondeurs et les limites de largeur du chenal.

632(P)/93	1202	Fleuve Saint-Laurent - Rivière Saguenay - Baie des Ha!Ha! - Feu porté sur la carte.
636(P)/93	1351	Québec - Rivière Richelieu - Bassin de Chambly - Tour portant un anémomètre.
793(P)/93	4469	Golfe du Saint-Laurent - Tête-à-la-Baleine - Renseignement concernant le quai.
845(P)/93	4460	Golfe du Saint-Laurent - Île-du-Prince-Édouard - Charlottetown - Feu nouveau.
103(T)/94	4426	Baie des Chaleurs - Restigouche River - Dalhousie - Résultats d'un levé.
240(P)/94	1317	Fleuve Saint-Laurent - Cap Rouge - Profondeurs moindres signalées.
299(P)/94	L/C 4020	Détroit de Belle-Isle - Green Island Brook - Feu nouveau.
374(T)/94	L/C 4026	Fleuve Saint-Laurent - Marsoui - Reconstruction du quai.
582(P)/94	4921	Golfe du Saint-Laurent - Baie des Chaleurs - L'Anse-à-Beaufils - Rallonge du brise-lames en construction.
583(P)/94	L/C 4464, L/C 4022	Île du Cap-Breton - Pleasant Bay - Feu.
612(T)/94	4483	Golfe du Saint-Laurent - Caribou Harbour - Résultats d'un levé.
783(P)/94	4920, LC 4913	Golfe du Saint-Laurent - Baie des Chaleurs - Middle Caraquet - Feux à être supprimés.
798(P)/94	LC 4486	Golfe du Saint-Laurent - Baie des Chaleurs - Anse-Bleue - Feux d'alignement à être supprimés.
818(T)/94	4957	Golfe du Saint-Laurent - Îles de la Madeleine - Havre-Aubert - Épave.
65(T)/95	1313	Fleuve Saint-Laurent - Cap-de-la-Madeleine - Quai partiellement fermé.
261(T)/95	4430	Golfe du Saint-Laurent - Île d'Anticosti - Baie Ellis - Haut-fond.
348(P)/95	- - - -	Golfe du Saint-Laurent - Rivière Restigouche - Bouées à être modifiées et à être mouillées.
526(P)/95	4437	Golfe du Saint-Laurent - Pictou Harbour - Feu et brise-lames.
595(T)/95	4920	Golfe du Saint-Laurent - Baie des Chaleurs - Bathurst Harbour et ses approches - Sédimentation.
603(T)/95	4921, LC 4485, LC 4486	Golfe du Saint-Laurent - Anse-à-Beaufils - Bouées mouillées temporairement.
65(T)/96	4491	Île-du-Prince-Édouard - Darnley Basin - Bouée lumineuse enlevée temporairement.
306(P)/96	LC 4486	Golfe du Saint-Laurent - Baie des Chaleurs - Jacquet River - Feu à être supprimé.
351(P)/96	4483, LC 4405, LC 4404, LC 4023, LC 4013	Golfe du Saint-Laurent - Caribou - Signal de brume à être supprimé.
364(P)/96	- - - -	Golfe du Saint-Laurent - Baie des Chaleurs - Jacquet River - Bouée lumineuse à être enlevée.
433(T)/96	1351	Québec - Rivière Richelieu - Île aux Noix - Haut-fond signalé.
434(T)/96	4921	Baie des Chaleurs - Grande Rivière - Haut-fond signalé.
690(T)/96	LC 4485, LC 4486	Golfe du Saint-Laurent - Baie des Chaleurs - Ferme marine.
855(P)/96	4912	Golfe du Saint-Laurent - Miramichi River - Black River - Jetée.

859(P)/96	- - - -	Région Laurentienne - Modifications au balisage - 1997.
129(P)97	LC 1235	Fleuve Saint-Laurent - Escoumins - Profondeurs moindres.
131(P)97	- - - -	Île-du-Prince-Édouard - Modifications au balisage - 1997.
180(P)/97	- - - -	Île-du-Prince-Édouard - Modifications au balisage - 1997.
182(P)/97	- - - -	Île-du-Prince-Édouard - Modifications au balisage - 1997.
187(P)/97	- - - -	Île-du-Prince-Édouard - Modifications au balisage - 1997.
221(T)/97	- - - -	Fleuve Saint-Laurent - En amont de Sorel - Aides obstruées - Mise en garde.
299(P)/97	1409	Fleuve Saint-Laurent - Canal de la Rive Sud - Sainte-Catherine et Saint-Lambert - Zones draguées.
430(T)/97	1316	Fleuve Saint-Laurent - Port de Québec - Zone maintenue demeure réduite temporairement.
546(T)/97	1315	Fleuve Saint-Laurent - Neuville - Quai.
616(T)/97	1310	Fleuve Saint-Laurent - Port de Montréal - Profondeur.
679(P)/97	1314	Fleuve Saint-Laurent - Portneuf - Profondeurs moindres.
115(P)/98	4954	Golfe du Saint-Laurent - Îles de la Madeleine - Grande Entrée - Feu à secteurs.
116(P)/98	4954	Golfe du Saint-Laurent - Îles de la Madeleine - Profondeurs moindres.
140(P)/98	1233	Fleuve Saint-Laurent - Cap aux Oies au Sault-aux-Cochons - Île aux Coudres - Profondeurs moindres.
142(T)/98	1310	Fleuve Saint-Laurent - Port de Montréal - Île aux Cerfeuils - Obstacle submergé.
144(P)/98	1314	Fleuve Saint-Laurent - Cap-Santé - Feux d'alignement - Balise.
510(P)/98	1351	Québec - Rivière Richelieu - Île Goyer - Roches.
517(P)/98	- - - -	Québec - Rivières Richelieu, des Prairies, des Outaouais - Hauteurs libres sous les câbles - Mise en garde.
703(P)/98	1233	Fleuve Saint-Laurent - Île aux Coudres - Profondeurs moindres.
711(P)/98	4920	Golfe du Saint-Laurent - Baie des Chaleurs - Bathurst Harbour et les Approches - Bouées.
719(P)/98	LC 1236	Fleuve Saint-Laurent - Matane - Profondeurs.
767(P)/98	- - - -	Île-du-Prince-Édouard - Signaux de brume à être supprimés.
771(P)/98	- - - -	Île du Cap-Breton - Enragée Point et Beach Point - Signal de brume et feu à être enlevés.
772(P)/98	- - - -	Baie des Chaleurs - Miscou Island - Signal de brume à être supprimé.
956(P)/98	- - - -	Fleuve Saint-Laurent - Thousand Islands, Brockville à Kingston - Bouées et feu.

957(P)/98	- - - -	Fleuve Saint-Laurent - Kingston Harbour et ses Approches - Aides à la navigation.
958(P)/98	4920	Golfe du Saint-Laurent - Shippegan Gully - Bouées.
1122(T)/98	1316	Fleuve Saint-Laurent - Port de Québec - Bouée lumineuse enlevée temporairement.
1137(P)/98	1339, 1338	Fleuve Saint-Laurent - Île Bouchard - Profondeurs moindres.
1140(P)/98	1312, 1338	Fleuve Saint-Laurent - Lac Saint-Pierre - Sorel - Profondeurs moindres.
1144(P)/98	4920	Baie des Chaleurs - Bathurst Harbour - Middle River - Feux.
1150(P)/98	1230	Fleuve Saint-Laurent - Péninsule de la Gaspésie - Cap-Chat - Brise-lames.
1151(P)/98	1339	Fleuve Saint-Laurent - Varennes - Profondeurs moindres.
1159(P)/98	- - - -	Golfe du Saint- Laurent - Baie et Rivière Miramichi - Feux d'alignement à être supprimés.
1160(P)/98	- - - -	Golfe du Saint-Laurent - Baie et Rivière Miramichi - Feux d'alignement à être supprimés.

(6) VOIE MARITIME DU SAINT-LAURENT, GRANDS LACS ET LACS ET RIVIÈRES INTÉRIEURS

826(T)/85	2028	Ontario - Lac Simcoe - Baie Cook's - Entrée de la rivière Maskinongé (Jersey) - Feu établi temporairement.
367(T)/88	2222, 2239, 2202	Lac Huron - Baie Georgienne - Baie Midland - Bassin Tiffin - Approches de la rivière Wye - Haut-fond signalé.
90(T)/90	L/C 2077, 2086	Lac Ontario - Abords de Long Branch - Feu d'avertissement temporaire supprimé -Feux d'avertissement établis temporairement.
610(T)/90	6242	Manitoba - Rivière Red - Lockport - Écluse St. Andrews - Pont basculant hors de service - Mise en garde.
150(T)/91	----	Québec - Rivière des Prairies - Estacades mouillées temporairement - Mise en garde.
380(P)/91	2268, 2257, 2299	Lac Huron - Chenal Nord - À l'Est de la roche Arnold - Haut-fond signalé.
651(T)/91	2022	Ontario - Voie d'eau Trent-Severn - Lac Rice - Au Sud de la pointe Birdsalls - Bouée lumineuse mouillée temporairement.
725(T)/91	2181	Lac Érié - Port Stanley - Renseignements concernant les profondeurs.
769(T)/91	2291	Lac Huron - Havre de Goderich - Résultats d'un levé.
811(P)/91	2202	Lac Huron - Baie Georgienne - Baie Moon - Renseignements concernant des hauts-fonds.
965(T)/91	L/C 2228, 2260	Lac Huron - Grand Bend - St. Joseph - Obstruction submergée signalée.
123(P)/92	2202	Lac Huron - Baie Georgienne - Île Parry - Abords de l'IIe Wynn - Profondeur

		moindre signalée.
186(P)/92	----	Eaux Intérieures - Grands Lacs - Lac Huron - Rivière St. Mary's - Lac Supérieur - Lac des Bois - Lac Winnipeg - Évaluation des aides à la navigation.
214(P)/92	1510	Québec - Lac des Deux Montagnes - Rivière des Prairies - Île Bigras - Renseignement concernant la hauteur du pont.
355(P)/92	6218, 6212, 6201	Ontario - Lac des Bois - De Devils Gap à l'Ile Lunnys - Feu et bouées à espar à être enlevés - Bouées à espar à être mouillées.
525(T)/92	2023	Ontario - Voie d'eau Trent-Severn - Rivière Otonabee - Lakefield - Pilier en reconstruction - Mise en garde.
563(P)/92	1510	Québec - Rivière des Outaouais - Lac des Deux Montagnes - Rivière des Prairies - Plage Noël - Renseignement concernant un nouveau pipeline.
667(P)/92	6218	Ontario - Lac des Bois - Abords de Kenora - Bouée à espar à être enlevée.
703(T)/92	2251	Lac Huron - Chenal St. Joseph - Thessalon - Feu supprimé temporairement - Bouée lumineuse mouillée temporairement.
812(T)/92	L/C 2122, L /C 2123, L/C 2100	Lac Érié - Pelee Passage - Southeast Shoal - Radiophare supprimé temporairement.
172(P)/93	2202	Lac Huron - Baie Georgienne - Severn Sound - Renseignement concernant les profondeurs.
481(P)/93	----	Fleuve Saint-Laurent, en amont de Cornwall - Lac Ontario - Baie de Quinte - Évaluation des Aides à la navigation.
51(P)/94	2304	Lac Supérieur - Patterson Island - Lawrence Bay - Renseignement concernant un haut-fond.
53(P)/94	2268, 2259, 2299	Lac Huron - North Channel - Whalesback Channel - Beardrop Harbour - Haut-fond signalé.
54(P)/94	2202	Lac Huron - Baie Georgienne - Anker Pint Islet - Moon Bay - Hauts-fonds signalés.
115(P)/94	L/C 2245, L /C 2201, 2204, 2205	Lac Huron - Baie Georgienne - Red Rock Point - Signal de brume à être supprimé.
121(P)/94	2181, L/C 2110	Lac Érié - Port Dover - Signal de brume à être supprimé.
162(P)/94	L/C 2123	Lac Érié - Pelee Island - Renseignement concernant un abris à poissons.
175(P)/94	L/C 2228, L/C 2200 2260	Lac Huron - Grand Bend - Signal de brume à être supprimé.
176(P)/94	L/C 2228, L/C 2200, 2260, 2261	Lac Huron - Bayfield - Signal de brume à être supprimé.
177(P)/94	2291, L/C 2228, 2261	Lac Huron - Goderich Harbour - Signal de brume à être supprimé.
178(P)/94	2291, L/C 2228, L/C 2200, 2261	Lac Huron - Kincardine - Signal de brume à être supprimé.
179(P)/94	2292	Lac Huron - Saugeen River - Signal de brume à être supprimé.
180(P)/94	2273, 2235, 2298, L/C 2200	Lac Huron - South Baymouth - Signal de brume à être supprimé.
182(P)/94	2235, 2282, L/C 2201	Lac Huron - Baie Georgienne - Cabot Head - Signal de brume à être supprimé.

476(T)/94	L/C 2058, L/C 2077	Lac Ontario - Abords de Port Darlington - Bouées à espar scientifiques mouillées temporairement.
648(T)/94	- - - -	Eaux Intérieures - Évaluation des aides à la navigation.
99(P)/95	- - - -	Lac Supérieur - Évaluation des stations de phare.
244(T)/95	2181, LC 2121	Lac Érié - Port Burwell - Feu modifié temporairement.
312(P)/95	- - - -	Manitoba - Lac Winnipeg - Mukutawa River et les Approches - Feux et bouée à être enlevés.
315(P)/95	- - - -	Manitoba - Lac Winnipeg - Bradbury River - Bouée à être enlevée.
317(P)/95	- - - -	Grands Lacs - Lac St. Clair - Chenal Écarté - Feux d'alignement à être supprimés.
650(P)/95	2069	Ontario - Baie de Quinte - Trenton - Radeaux d'amarrage - Feu - Bouée à espar.
683(P)/95	2085, 2086, LC 2077	Lac Ontario - Port de Toronto - Parc Aquatique du Port de Toronto - Feu et racon à être supprimés.
736(P)/95	2292	Lac Huron - Saugeen River - Feu.
739(P)/95	2085, LC 2077, 2086	Lac Ontario - Western Gap - Feux d'alignement à être supprimés.
219(P)/96	2054	Lac Ontario - Cobourg Harbour - Feu.
303(P)/96	LC 2120	Lac Érié - Port Colborne - Bouée lumineuse à être enlevée.
305(P)/96	- - - -	Grands Lacs - Rivière Détroit - Amherstburg - Signal de brume à être supprimé.
461(P)/96	- - - -	Lac Huron - Baie Georgienne - Bouées et balises.
480(P)/96	- - - -	Lac Supérieur - Signal de brume à être enlevé.
507(P)/96	LC 2123	Grands Lacs - Rivière Détroit - Feu à être modifié.
576(P)/96	- - - -	Ontario - Jay Island - Balises d'alignement à être enlevées.
601(P)/96	- - - -	Lac Ontario - Bay of Quinte - Napanee River - Bouées à espar à être enlevées.
603(T)/96	2067, 2086, LC 2077	Lac Ontario - Entrée du Burlington Canal - Bouée lumineuse mouillée temporairement.
624(P)/96	2085, 2086, LC 2077	Lac Ontario - Port de Toronto - Bouée lumineuse à être modifiée.
747(P)/96	2069, 2021	Lac Ontario - Bay of Quinte - Résultat d’un levé.
856(P)/96	- - - -	Lac Érié - Wheatly - Feu postérieur d’alignement à être supprimé.
857(P)96	- - - -	Grands Lacs - Rivière Détroit - Livingstone Channel - Feu à être modifié.
85(P)97	- - - -	Ontario - Lac Supérieur - Port de Thunder Bay et ses Approches - Modifications aux aides à la navigation - 1997.
93(P)97	- - - -	Ontario - Lac Temagami - Modification au niveau de service des aides à la navigation - 1997.
106(P)97	1409	Voie Maritime du Saint-Laurent - Canal de la Rive Sud - LaSalle et Île des Soeurs -Bouées.
120(P)97	1409	Voie Maritime du Saint-Laurent - Canal de la Rive Sud - Sainte-Catherine - Émissaire.

133(P)97	- - - -	Lac Huron - Cove Island - Bouée lumineuse à être enlevée.
136(P)97	- - - -	Lac Huron - Surprise Shoal - Bouée lumineuse à être remplacée.
141(P)97	- - - -	Lac Huron - Campbell Rock - Bouée lumineuse à être remplacée.
256(P)/97	- - - -	Lac Érié - Modification au niveau de service des aides à la navigation - 1997.
257(P)/97	- - - -	Lac Ontario - Modification au niveau de service des aides à la navigation - 1997.
258(P)/97	- - - -	Lac Ontario - Modification au niveau de service des aides à la navigation - 1997.
259(P)/97	- - - -	Lac Érié - Modification au niveau de service des aides à la navigation - 1997.
332(P)/97	2202	Lac Huron - Baie Georgienne - Port Severn à Parry Sound - Profondeurs.
333(P)/97	2239	Lac Huron - Baie Georgienne - Port Severn à Hope Island - Profondeurs.
334(P)/97	2289	Lac Huron - Baie Georgienne - Giants Tomb Island à Lone Rock - Profondeurs.
335(P)/97	2289	Lac Huron - Baie Georgienne - Giants Tomb Island à Lone Rock - Profondeurs.
336(P)/97	2239	Lac Huron - Baie Georgienne - Port Severn à Hope Island - Profondeurs.
361(P)/97	2250	Lac Huron - St. Joseph Channel - Richards Landing - Brise-lames.
367(P)/97	LC 2122, LC 2100	Lac Érié - Pointe aux Pins - Feu à être modifié.
368(P)/97	2251, 2297	Lac Huron - Cockburn Island - Tolsmaville - Feu à être supprimé.
369(T)/97	2251, 2297	Lac Huron - Cockburn Island - Feu supprimé temporairement.
370(P)/97	- - - -	Lac Ontario - Baie de Quinte - Picton Harbour, Belleville Harbour, Trenton Harbour - Niveaux de service.
403(P)/97	2239, 2202	Lac Huron - Baie Georgienne - Beausoleil Island à Giants Tomb Island - Bouées.
407(T)/97	1510	Québec - Lac des Deux Montagnes - Anse de Vaudreuil - Haut-fond signalé.
439(P)/97	2312	Lac Supérieur - Nipigon Bay - Feux.
446(P)/97	- - - -	Ontario - Wiarton - DGPS Service opérationnel initial (SOI).
450(P)/97	2305, 2303, 2312, 2304	Lac Supérieur - Nipigon Bay - Jackfish Bay, Simpson Island, MacInnes Point - Feux à être supprimés.
484(P)/97	2054, LC 2058, 2061	Lac Ontario - Cobourg Harbour - Feu à être modifié.
489(P)/97	- - - -	Lac Ontario - Oshawa Harbour - Modifications au système de balisage - 1997.
490(P)/97	- - - -	Lac Érié - Nanticoke - Modifications au système de balisage - 1997.
491(P)/97	- - - -	Lac Huron - Baie Georgienne - Approches de Matchedash Bay - Modifications au niveau de service des aides à la navigation - 1997.
527(P)/97	- - - -	Lac Huron - Baie Georgienne - Collingwood Harbour - Niveaux de service.
531(P)/97	1553	Québec - Rivière des Outaouais - Desjardinsville - Feu.
533(P)/97	2239, 2289	Lac Huron - Baie Georgienne - Passage Cognashene - The Whalesback-Bouées.
593(P)/97	- - - -	Grands Lacs - Baie Georgienne et Voie Maritime du Saint-Laurent -

		Modifications au système de balisage - 1997.
625(P)/97	- - - -	Voie Maritime du Saint-Laurent - Crysler Park - Bouées à espar.
103(P)/98	- - - -	Lac Érie - Signaux de brume à être privatisés.
104(P)/98	- - - -	Lac Érié - Port Colborne- Feu antérieur à être supprimé.
506(T)/98	2085, LC 2077, 2086	Lac Ontario- Entrée Humber River - Construction.
505(P)/98	LC 2123	Lac Érie - Pelee Passage - Bouées à être déplacée et enlevée.
723(P)/98	- - - -	Ontario - Kenora - Modifications au niveau de service des aides à la navigation - 1998.
764(P)/98	- - - -	Québec - Rivière des Outaouais - Gatineau - Lac Leamy - Chenal balisé et quai.
1109(P)/98	- - - -	Lac Ontario - Presqu'île Bay - Bouées et feux d'alignement.
1125(P)/98	2069, 2021	Lac Ontario - Baie de Quinte - Trenton - Résultats d'un levé.
1148(T)/98	LC 2282	Lac Ontario - Baie Georgienne - Colpoy's Bay - Chaland.

(AMA8035-10-1) (GCC-H98-036)

* 1346 LISTE DES CARTES TOUCHÉES PAR LES AVIS (T) ET (P) EN VIGUEUR LE 26 JUIN 1998

(Révisée et promulguée quatre fois par année)

(Référence: Avis 756/98 annulé)

CARTE	AVIS (T) OU (P)
1202	632(P)/93
1203	133(T)/93
1230	1150(P)/98
1233	140(P)/98, 703(P)/98
L/C 1235	129(P)/97
L/C 1236	719(P)/98
1310	616(T)/97, 142(T)/98
1312	1140(P)/98
1313	65(T)/95
1314	170(T)/92, 679(P)/97, 144(P)/98
1315	546(T)/97
1316	430(T)/97, 1122(T)/98
1317	240(P)/94
1338	75(T)/92, 1137(P)/98, 1140(P)/98
1339	68(P)/91, 75(T)/92, 1137(P)/98, 1151(P)/98
1351	196(T)/87, 636(P)/93, 433(T)/96, 510(P)/98
1409	106(P)/97, 120(P)/97, 299(P)/97
1510	214(P)/92, 563(P)/92, 407(T)/97
1553	531(P)/97
2021	747(P)/96, 1125(P)/98
2022	651(T)/91
2023	525(T)/92
2028	826(T)/85
2054	219(P)/96, 484(P)/97
L/C 2058	476(T)/94, 484(P)/97
2061	484(P)/97

2067	603(T)/96
2069	650(P)/95, 747(P)/96, 1125(P)/98
L/C 2077	90(T)/90, 476(T)/94, 683(P)/95, 739(P)/95, 603(T)/96, 624(P)/96, 506(T)/98
2085	683(P)/95, 739(P)/95, 624(P)/96, 506(T)/98
2086	90(T)/90, 683(P)/95, 739(P)/95, 603(T)/96, 624(P)/96, 506(T)/98
L/C 2100	812(T)/92, 367(P)/97
L/C 2110	121(P)/94
L/C 2120	303(P)/96
L/C 2121	244(T)/95
L/C 2122	812(T)/92, 367(P)/97
L/C 2123	812(T)/92, 162(P)/94, 507(P)/96
2181	725(T)/91, 121(P)/94, 244(T)/95
L/C 2200	175(P)/94, 176(P)/94, 178(P)/94, 180(P)/94
L/C 2201	115(P)/94, 182(P)/94
2202	367(T)/88, 811(P)/91, 123(P)/92, 172(P)/93, 54(P)/94, 332(P)/97, 403(P)/97
2204	115(P)/94
2205	115(P)/94
2222	367(T)/88
L/C 2228	965(T)/91, 175(P)/94, 176(P)/94, 177(P)/94, 178(P)/94
2235	180(P)/94, 182(P)/94
2239	367(T)/88, 333(P)/97, 336(P)/97, 403(P)/97, 533(P)/97
L/C 2245	115(P)/94
2250	361(P)/97
2251	703(T)/92, 368(P)/97, 369(T)/97
2257	380(P)/91
2259	53(P)/94
2260	965(T)/91, 175(P)/94, 176(P)/94
2261	176(P)/94, 177(P)/94, 178(P)/94
2268	380(P)/91, 53(P)/94
2273	180(P)/94
2282	182(P)/94, 1148(T)/98
2289	334(P)/97, 335(P)/97, 533(P)/97
2291	769(T)/91, 177(P)/94, 178(P)/94
2292	179(P)/94, 736(P)/95
2297	368(P)/97, 369(T)/97
2298	180(P)/94
2299	380(P)/91, 53(P)/94
2303	450(P)/97
2304	51(P)/94, 450(P)/97
2305	450(P)/97
2312	439(P)/97, 450(P)/97
4000	529(P)/95
L/C 4001 (INT 404)	707(T)/93, 163(T)/94, 678(T)/94, 529(P)/95
LC 4003	529(P)/95
LC 4006	529(P)/95
L/C 4010	70(P)/93, 350(P)/94, 420(P)/95
LC 4011	519(P)/98
LC 4012	519(P)/98
LC 4013	529(P)/95, 351(P)/96
L/C 4015	192(T)/95
L/C 4016	323(P)/88, 356(P)/90, 619(T)/93, 105(T)/94, 108(T)/94, 359(T)/94, 444(P)/96
L/C 4017	75(T)/94, 76(T)/94, 359(T)/94, 678(T)/94, 384(T)/95
L/C 4020	299(P)/94
L/C 4022	583(P)/94, 192(T)/95
LC 4023	351(P)/96
L/C 4026	374(T)/94
LC 4045	529(P)/95
L/C 4047	323(P)/88, 105(T)/94, 108(T)/94
L/C 4049	105(T)/94, 359(T)/94
LC 4098	529(P)/95
LC 4099	529(P)/95
L/C 4118	474(P)/92, 217(P)/96
4124	73(P)/94, 507(T)/95
4140	748(T)/96

4142	815(P)/93
4201(Int 4634)	820(T)/94
4210	734(P)/95
4211	346(T)/95
L/C 4227	805(P)/92
LC 4230	734(P)/95, 519(P)/98
L/C 4234	805(P)/92
L/C 4235	805(P)/92, 461(T)/94, 717(T)/94
LC 4243	519(P)/98
4245	373(T)/94, 534(T)/95, 519(P)/98
4277	201(T)/95, 1149(P)/98
4278	648(P)/97, 1149(P)/98
4328	569(P)/94
4331	73(P)/94, 181(T)/95, 507(T)/95, 690(T)/95
4332	181(T)/95, 690(T)/95
LC 4340	459(P)/94
4342	459(P)/94
4379	533(P)/96
4381	141(T)/96
4384	569(P)/94
4394	237(T)/96
4396	128(P)/98
LC 4404	351(P)/96
LC 4405	351(P)/96
4426	103(T)/94
4430	261(T)/95
4437	526(P)/95
4448	649(P)/93
4456	769(P)/90, 433(T)/92
4460	845(P)/93
L/C 4462	649(P)/93
L/C 4464	583(P)/94
4469	793(P)/93
4483	612(T)/94, 351(P)/96
L/C 4485	603(T)/95, 690(T)/96
L/C 4486	798(P)/94, 603(T)/95, 306(P)/96, 690(T)/96
4491	65(T)/96
L/C 4520	47(T)/94, 76(T)/94
4546	613(P)/94
4587	193(T)/87
4619	427(P)/94
L/C 4622	356(P)/90, 427(P)/94, 291(P)/97
L/C 4624	323(P)/88, 356(P)/90
4635	463(P)/94, 594(T)/94, 192(T)/95, 239(P)/97
4637	737(P)/93, 120(P)/96
4641	594(T)/94
4644	154(P)/96, 765(T)/98
L/C 4700	163(T)/94
4702	345(P)/96, 687(P)/96
4703	163(T)/94, 687(P)/96
4728	292(T)/88
L/C 4730	804(P)/93, 163(T)/94
4732	163(T)/94
L/C 4817	568(T)/90, 105(T)/94, 522(P)/94
4830	619(T)/93
L/C 4831	444(P)/96
L/C 4832	413(T)/88, 619(T)/93, 444(P)/96
LC 4841	291(P)/97
4843	568(T)/90
L/C 4844	104(T)/94, 105(T)/94, 522(P)/94
L/C 4846	359(T)/94
L/C 4847	782(T)/92, 535(P)/98
4848	782(T)/92
4849	103(T)/92, 277(P)/97
L/C 4850	423(P)/94

L/C 4851	191(T)/91, 64(T)/95, 384(T)/95
4912	358(T)/93, 855(P)/96
L/C 4913	783(P)/94
4920	783(P)/94, 595(T)/95, 711(P)/98, 958(P)/98, 1144(P)/98
4921	582(P)/94, 603(T)/95, 434(T)/96
4954	195(T)/93, 115(P)/98, 116(P)/98
4957	818(T)94
5001(INT 405)	761(T)/94
5031	591(T)/93, 703(T)/94
5048	804(P)/93
5049	680(P)/95
5133	163(T)/94
6201	355(P)/92
6212	355(P)/92
6218	355(P)/92, 667(P)/92
6242	610(T)/90
6311	738(P)/96, 751(P)/96
7083	847(P)/89
7371	634(P)/96
7740	847(P)/89
LC 8007	529(P)/95
L/C 8010	707(T)/93
L/C 8011	105(T)/94
L/C 8014	76(T)/94, 359(T)/94
L/C 8015	47(T)/94, 75(T)/94, 76(T)/94, 678(T)/94
L/C 8047	804(P)/93
L/C 8048	163(T)/94
L/C 8049	76(T)/94

(AMA8035-10-1) (GCC-H98-037)

*1336 SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - Information concernant les dépositaires de cartes de SHC.

1 - NOUVEAUX DÉPOSITAIRES ATTITRÉS DE CARTES

Atelier Guy Malouin Enr.
2965 Bas de la Rivière
Nicolet (Québec)
J3T 1E4
Tel: (819) 293-5916
Fax: (819) 293-6333

Boathouse
8245 Taschereau, #18A
Brossard, Québec
J4Y 1A4
Tel: (514) 445-9033
Fax: (514) 445-9211

Crate Marine Sales Limited
290 The Queensway South
Keswick, Ontario
L4P 2B3
Tel: (905) 476-4552
Fax: (905) 476-6308
Email: sales@crates.com
Web: www.crates.com

KP's Fibreglasing & Marine Supplies
559 Main Street, P.O. Box 172
Burin Bay Arm, Newfoundland
A0E 1G0
Tel: (709) 891-2229
Fax: (709) 891-2229

Heritage Foundation for
Terra Nova National Park
Glovertown, Newfoundland
A0G 2L0
Tel: (709) 533-2884
(709) 533-2801, ext. 145
Fax: (709) 533-2706

Vandervoort Hardware
Vandervoort Holdings Ltd.
77 Princess Street, P.O. Box 160
Kingston,Ontario
K7L 4V8
Tel: (613) 548-7783
Fax: (613) 547-5150

Bellingham Chart Printers
7 Parks Bay Drive, Shaw Island
P.O. Box 1728
Friday Harbor, WA 98250, U.S.A.
Tel: (360)468-3900, (800)643-3900
Fax: (360)468-3939
Web: www.tidesend.com
Email: sales@tidesend.com

Hudson Bay Port Company
P.O. Box 217
Churchill, Manitoba
R0B 0E0
Tel: (204) 675-8823
Fax: (204) 675-2550

Mains'L Marine
Main Highway, P.O. Box 1169
Manuels, Newfoundland
A1W 1N6
Tel: (709) 781-0228
Fax: (709) 781-1021

Dépanneur Roger Jones Enr.
1066, boul. Dr. Camille Marcoux
C.P. 268
Lourdes-de-Blanc-Sablon, Québec
G0G 1W0
Tel: (418) 461-2010
Fax: (418) 461-2362

Brown's Marina Ltd.
7719 County Road, #42
Elgin, Ontario
K0G 1E0
Tel: (613) 272-5466
Fax: (613) 272-3450

Oxford-Basics
495 Dundas Street
Woodstock, Ontario
N4S 1C3
Tel: (519) 539-9725
Fax: (519) 539-0248

2 - CHANGEMENT À L'ADRESSE DU DÉPOSITAIRE

ANCIENNE ADRESSE

Armchair Sailor Books & Charts
546 Highway 98 E.
P.O. Box 698
Destin, FL 32540
U.S.A.
Tel: (904) 837-1577
Fax: (904) 837-1579

NOUVELLE ADRESSE

The Kayak Experience
600 Highway 98 E.
P.O. Box 698
Destin, FL 32540
U.S.A.
Tel: (850) 837-1577
Fax: (850) 837-1579

City of Belleville
Parks & Recreation Dept.
116 Pinnacle Street
Belleville, Ontario
K8N 3A4
Tel: (613) 966-4632
Fax: (613) 967-2043

City of Belleville
Parks & Recreation Dept.
169 Front Street
Belleville, Ontario
K8N 2Y8
Physical location
84 River Road
Corbyville, Ontario
K0K 1V0
Tel: (613) 966-4632
Fax: (613) 967-3207
Email: parksrec@city.belleville.on.ca
Web: www.city.belleville.on.ca

The Map Store
Old Town Plaza
505 Stillwater Avenue
Old Town, ME 04468
U.S.A.
Tel: (207) 827-4511

The Map Store
R.R. #1, Box 182A
Old Town, ME 04468
U.S.A.
Tel: (207) 827-4511

Hilton Beach Marina, Village of Hilton Beach
1 Marks Street, Box 25
Hilton Beach, Ontario
P0R 1G0
Tel: (705) 246-2291, 246-2242
Fax: (705) 246-2913

Hilton Beach Marina, Village of Hilton Beach
3130 Marks Street, Box 25
Hilton Beach, Ontario
P0R 1G0
Tel: (705) 246-2291, 246-2242
Fax: (705) 246-2913
Email: Hilton_Beach@hotmail.com
Web: www.geocities.com/athens/delphi/1245

Safe Navigation
820 Long Beach Blvd.
Long Beach, CA 90813, U.S.A.
Tel: (562) 590-8744, (800)723-3628
Fax: (562) 491-0073
Email: safenav@internetMCI.com

Safe Navigation
454 Pacific Avenue
Long Beach, CA 90802, U.S.A.
Tel: (562) 590-8744, (800)723-3628
Fax: (562) 491-0073
Email: safenav@internetMCI.com

3 - LES SUIVANTS NE SONT PLUS DES DÉPOSITAIRES ATTITRÉS DE CARTES DU SHC

Baker Marine
P.O. Box 99, Rice Lake
Gore's Landing, Ontario
K0K 2E0
Tel: (416) 342-5664

Madawaska Marine Ltd.
210 Riverview Drive
Arnprior, Ontario
K7S 3S6
Tel: (613) 623-2228
Fax: (613) 623-7173

Dawson's Marina Limited
294 The Queensway South
Keswick, Ontario
L4P 2B5
Tel: (905) 476-4321
Fax: (905) 476-5039

Sea's Chandlery & Service
24 Apple Street
Brockville, Ontario
K6V 4X8
Tel: (613) 498-2564
Fax: (613) 498-2487

McGarr Marine
1204 St. Laurent Street West
Longueuil, Québec
J4K 1E4
Tel: (514) 677-8966
Fax: (514) 677-8681

T.S.O. Marine
114 Mississaga Street East
P.O. Box 2112
Orillia, Ontario
L3V 6R9

M.M.O.S. Inc.
1210 Union Avenue
Montréal, Québec
H3B 3C4
Tel: (514) 866-1146
Fax: (514) 876-7852

(AMA8035-10-35) (MPO-H98-062)

*1353 CANADA - TERRE-NEUVE - Projet Terra Nova.

Nous voulons informer les navigateurs qu'au cours de la période allant de juillet 1998 à août 1998, le Projet Terra Nova déploiera le chaland de dragage SEA SORCERESS (longueur hors tout 114 mètres, largeur 31,9 mètres) pour effectuer des travaux d'excavation à quatre endroits sur les Grands Bancs. Voici le calendrier prévu des activités ainsi que les coordonnées des emplacements:

No du centre de forage	Dates prévues	Position
4	20 juil. 1998 au 14 août 1998	46°27'42".1 N 48°29'51" W

1	15 août 1998 au 4 sept. 1998	46°29'21".5 N 48°27'37".4 W
3	5 sept. 1998 au 25 sept. 1998	46°29'26".1 N 48°29'11".6 W
2	26 sept. 1998 au 9 sept. 1988	46°27'19".7 N 48°27'41".6 W

Le chaland de dragage sera positionné à l'aide d'un système de mouillage d'ancre à quatre points. Quatre ancres seront utilisées, l'une de chaque côté de l'avant, et une pour chaque hanche. Les lignes d'amarrages seront d'une longueur maximale de 1463 mètres. Une conduite flottante de décharge des boues d'une longueur de 300 mètres traînera à l'arrière du dragueur au cours de ses opérations. L'extrémité de la conduite sera amarrée au fond marin et marquée par une bouée (voir le diagramme ci-joint).

Pour assurer la sécurité de ces opérations, une zone de sécurité temporaire de 3 150 mètres de diamètre sera établie autour du chaland mouillé, tel que l'indique le diagramme ci-joint.

Les navires ne participant pas directement à ces opérations devraient éviter ces zones et naviguer avec prudence dans les environs.

(AMA8035-10-13) (GCC-H98-038)

ZONE DE SECURITÉ PROPOSÉE POUR LA BARGE D'EXCAVATION DE L'ENTONNOIR DE TERRA NOVA

DIAMÈTRE-3150 MÈTRES
PAS À L'ECHELLE-VOYEZ LA LETTRE JOINTE

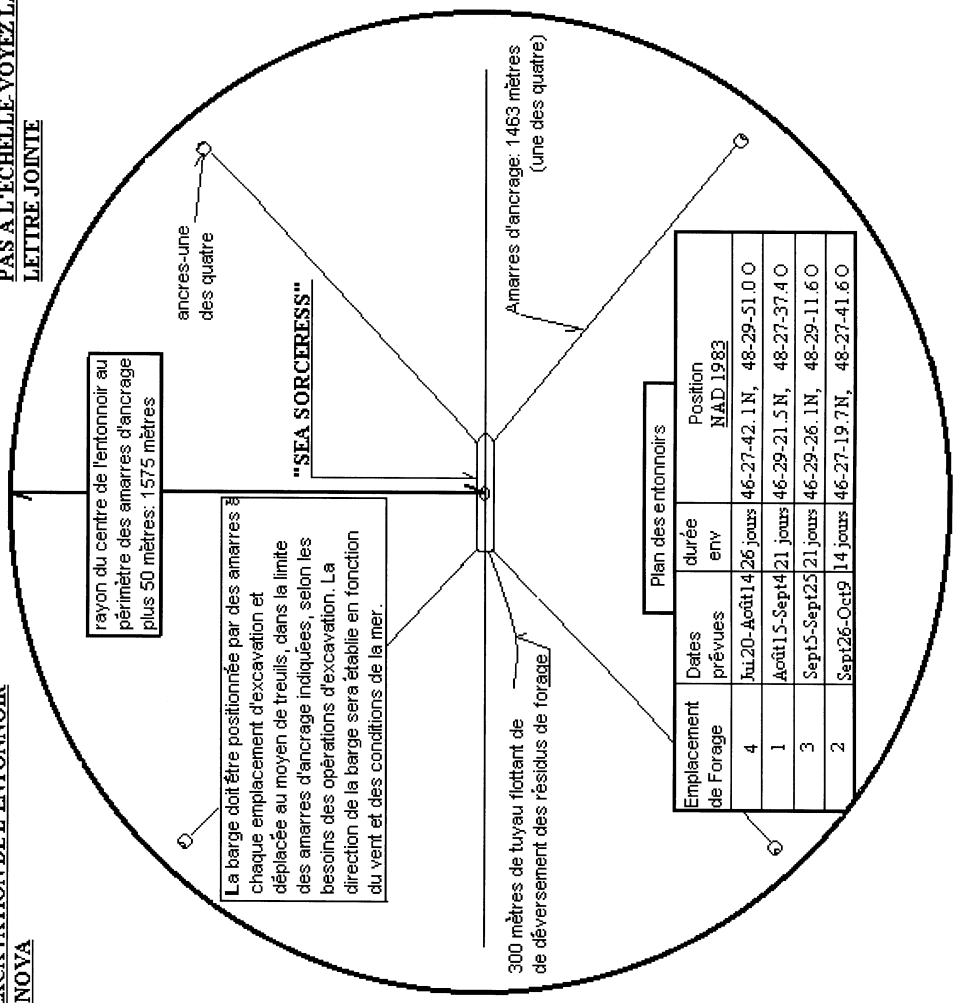

Plan des entonnoirs

Emplacement de Forage	Dates prévues	durée env	Position NAD 1983
4	Ju20-Août14	26 jours	46-27-42.1N, 48-29-51.0 O
1	Août15-Sept4	21 jours	46-29-21.5N, 48-27-37.4 O
3	Sept5-Sept25	21 jours	46-29-26.1N, 48-29-11.6 O
2	Sept26-Oct9	14 jours	46-27-19.7N, 48-27-41.6 O

*1349 TERRE-NEUVE, CÔTE SUD-EST - TREPASSEY BAY - POWLES HEAD - Signal de brume.

Carte (Dernière correction) - LC 4844(NAD 27)(1)(552/97) - LC 4844(Cartouche, Trepassey Harbour)(NAD 27)(1)(552/97)

1. Modifier	Fog Sig 60s pour lire Fog Sig 30s	46°41'25".2 N 53°24'09".2

NOTA: De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles 4844R/M et 76107(4844). Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajoutée pour une mise à jour.

(AMA8035-10-21) (GCC-N98-127, MPO-A98-026)

*1328 TERRE-NEUVE, CÔTE SUD - PLACENTIA BAY - PARADISE SOUND - PETITE FORTE ET SOUTHEAST BIGHT - Aides et quai.

Cartes (Dernière correction) - 4615(NAD 27)(1)(Nouvelle édition, mai/87) - 4619(Continuation, Paradise Sound)(NAD 27)(2-4)(816/93) - LC 4622(NAD 27)(1,4)(587/97)

1. Porter	un feu “Fl R”		47°23'48".7 N	54°40'08" W
2. Porter	une bouée à espar lumineuse rouge, “QR”, marquée “PE10”		47 23 45 N	54 34 42 W
3. Porter	un quai	joignant	47 23 41 N	54 34 42 W
		et	47 23 41.7 N	54 34 42.2 W
4. Porter	un feu “Fl R”		47 23 41.7 N	54 34 42.2 W

NOTA: De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles 4615R/M, 4619R/M, 4622R/M, 76173(4622) et 76228(4615). Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajoutée pour une mise à jour.

(AMA8035-10-7-2) (GCC-N98-144,158,160)

*1329 TERRE-NEUVE, CÔTE NORD - BAIE DES HA! HA! - RALEIGH - PITON POINT - Quai et feu.

Carte (Dernière correction) - 4509(Plan, Pistolet Bay)(1,2)(390/96)

1. Porter	un quai	joignant	51°34'13".4 N	55°44'15" W
			51 34 12 N	55 44 17 W
		et	51 34 10 N	55 44 18 W
2. Porter	un feu "Fl R"		51 34 10 N	55 44 18 W (env.)

(AMA8035-10-7-2) (GCC-N93-109, MPO-A97-060)

*1304 TERRE-NEUVE, CÔTE SUD - CONNAIGRE BAY - SEAL COVE - Bouées.

Cartes (Dernière correction) - LC 4015(NAD 27)(1,2)(576/97) - LC 4016(NAD 27)(1,2)(272/97)

1. Porter	une bouée lumineuse rouge “Q R”, marquée “V30”	47°28'57" N 56°01'29" W
2. Porter	une bouée à espar verte, marquée “V25”	47°28’59” N 56°02’39” W

NOTA: De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles 4015R/M, 4016R/M, 76274(4016) et 76284(4015). Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remi se en valeur ajoutée pour une mise à jour.

(AMA8035-10-5-2) (GCC-N98-100,103, MPO-A98-036)

*1344 CÔTE DU LABRADOR - APPROCHES DE CURLEW HARBOUR - TINKER ROCK - Bouée.

Cartes (Dernière correction) - 5133(1,2)(764/98) - 5134(3,4)(1131/98)

1. Porter	une bouée lumineuse cardinale Sud, "VQ (6) + LFl 10s", "YB", marquée "NCT"	53°48'44".5 N 56°35'01" W (env.)	
2. Porter	"PA" vis-à-vis 3 brasses 2 pieds	53 48 48 N	56 35 01 W
3. Porter	une bouée lumineuse cardinale Sud, "VQ (6) + LFl 10s", "YB", marquée "NCT"	53 48 45 N	56 35 02 W
4. Porter	"PA" vis-à-vis 3 brasses 2 pieds	53 48 48 N	56 35 02.5 W

(AMA8035-10-5-2) (GCC-N98-119, MPO-A98-019)

*1324 GOLFE DU SAINT-LAURENT - DÉTROIT DE BELLE ISLE - L'ANSE AU LOUP - Feu.

Cartes (Dernière correction) - 4668(Plan, Anse à Loup)(1)(910/98) - LC 4020(NAD 27)(2)(915/98)

1. Porter	un feu "F R"	342°20'15.2 encablures (env.) du mât de pavillon de Schooner Cove (51°29'40" N 56°48'00" W)
2. Porter	un feu "F R"	51°31'04" N 56°49'38" W

NOTA: De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles 4020R/M et 76094(4020). Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajoutée pour une mise à jour.

(AMA8035-10-7-2) (GCC-N98-031, MPO-A98-017)

*1327 CÔTE DU LABRADOR - LABRADOR SEA - ABORDS DE BLACK BEAR ISLAND - Modification à la carte.

Carte (Dernière correction) - 5044(1,2)(721/96)

Référence: Avis 82/94.

Sur certains exemplaires.

1. Rayer	la roche submergée Rep (1993) Breakwaters/Brisants	54°57'02" N 58°34'24" W
2. Rayer	la roche submergée Rep (1993) Breakers/Brisants	55°02’02” N 58°34’24” W

(AMA8035-10-35) (MPO-H98-053)

*1339 GOLFE DU SAINT-LAURENT - ÎLES-DE-LA-MADELEINE - POINTE DE L'EST - Feu et Racon.

Cartes (Dernière correction) - LC 4952(NAD 83)(1)(160/97) - LC 4451(NAD 27)(2)(1338/98) - LC 4022(NAD 27)(2)(743/98) - LC 4024(NAD 27)(2)(743/98) - LC 4002(NAD 27)(2)(954/98)

1. Déplacer	le feu et le racon	de	47°37'26" N 61°23'37".4 W
		à	47 36 58 N 61 23 25.7 W
2. Déplacer	le feu et le racon	de	47 37 25.8 N 61 23 40 W
		à	47 36 57.8 N 61 23 28.3 W

NOTA: De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles 4002R/M, 4022R/M, 4024R/M, 4451R/M, 4952R/M, 76271(4022), 79075(4024), 79076(4002), 79083(4451) et 79088(4952). Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajoutée pour une mise à jour.

(AMA8035-10-7-9) (GCC-L98-069, MPO-Q98-090)

*1338 GOLFE DU SAINT-LAURENT - ÎLES-DE-LA-MADELEINE - SANDY HOOK - Bouées.

Cartes (Dernière correction) - LC 4951(NAD 83)(1,2)(914/98) - LC 4451(NAD 27)(3,4)(913/98)

1. Déplacer	la bouée à espar rouge YM4	de	47°15'42" N 61°43'03".2 W
		à	47 15 43.2 N 61 43 00 W
2. Déplacer	la bouée lumineuse verte YM7	de	47 15 48.1 N 61 43 23 W
		à	47 15 57 N 61 43 24 W
3. Déplacer	la bouée à espar rouge YM4	de	47 15 41.7 N 61 43 05.7 W
		à	47 15 43 N 61 43 02.6 W
4. Déplacer	la bouée lumineuse verte YM7	de	47 15 47.9 N 61 43 25.6 W
		à	47 15 56.8 N 61 43 26.6 W

NOTA: De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles 4451R/M, 4951R/M, 79083(4451) et 79092(4951). Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajoutée pour une mise à jour.

(AMA8035-10-5-9) (GCC-L98-068, MPO-Q98-089)

*1337 BAIE DES CHALEURS - L'ANSE-À-BEAUFILS - Bouées.

Cartes (Dernière correction) - LC 4485(NAD 83)(1,2)(717/98) - LC 4486(NAD 27)(1,2)(1312/98) - 4921(Plan, L'Anse-à-Beaufils)(NAD 83)(3)(Nouvelle édition, mars/98)
Référence: Avis 603(T)/95 annulé.

1. Porter	une bouée charpente lumineuse verte Fl G marquée "AF-1"	48°28'14" N 64°18'07" W
2. Porter	une bouée charpente lumineuse verte “Fl G” marquée "AF-3"	48°28’18”.3 N 64°18’20”.1 W
3. Remplacer	la bouée plate verte AF-3 par une bouée charpente lumineuse verte “Fl G”, marquée “AF-3”	48 28 18.3 N 64 18 20.1 W

NOTA: De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles 4485R/M, 4486R/M, 4921R/M, 76187(4486), 79062(4921) et 79086(4485). Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajoutée pour une mise à jour.

(AMA8035-10-5-9) (GCC-L98-070, MPO-Q98-088)

*1312 BAIE DES CHALEURS - POKESUDIE ISLAND - Feu.

Cartes (Dernière correction) - LC 4913(NAD 83)(1)(668/97) - LC 4486(NAD 27)(2)(717/98)

1. Modifier	Fl 3s 11m 8M pour lire "Iso 4s 11m 10M"	47°49'10".2 N 64°45'15".6 W (env.)
2. Modifier	Fl pour lire "Iso"	47 49 10.2 N 64 45 15.6 W (env.)

NOTA: De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles 4486R/M, 4913R/M, 76187(4486) et 76275(4913). Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajoutée pour une mise à jour.

(AMA8035-10-7-6) (GCC-G97-128A, MPO-A98-033)

*1314 NOUVELLE-ÉCOSSE, CÔTE SUD-EST - SHELBURNE HARBOUR - EASTERN WAY - Bouée.

Cartes (Dernière correction) - 4209(Plan, Shelburne Harbour)(NAD 83)(1)(737/96) - LC 4241 (NAD 83)(1)(1307/98) - LC 4230(NAD 83)(1)(1307/98)

1. Rayer	la bouée de mi-chenal rouge et blanche, SAA	43°38'56".3 N 65°15'33".9 W

NOTA: De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles 4209R/M, 4230R/M, 4241R/M, 76039(4209), 76044(4230) et 76047(4241). Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur

ajoutée pour une mise à jour.

(AMA8035-10-5-7) (GCC-F97-016, MPO-A97-069)

***1317 NOUVELLE-ÉCOSSE, CÔTE SUD-EST - SHELBURNE HARBOUR ET WESTERN WAY - Bouées.**

Cartes (Dernière correction) - 4209(Cartouche, Shelburne)(NAD 83)(1-5)(1314/98) - LC 4241(NAD 83)(6,7)(1314/98)

1. Modifier	SE51 pour lire "SD53" vis-à-vis la bouée à espar verte	43°45'31".3 N	65°19'31".4 W
2. Rayer	la bouée à espar rouge S74	43 45 28.8 N	65 19 37.3 W
3. Rayer	la bouée à espar rouge S76	43 45 39.3 N	65 19 41.5 W
4. Rayer	la bouée à espar rouge S78	43°45’49”.7 N	65°19’44”.2 W
5. Rayer	la bouée à espar verte SF51	43 45 40.3 N	65 19 31.4 W
6. Rayer	la bouée à espar verte SH53	43 37 08 N	65 18 24 W
7. Rayer	la bouée à espar rouge SJ56	43 38 28 N	65 18 36 W

NOTA: De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles 4209R/M, 4241R/M, 76041(4209) et 76047(4241). Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajoutée pour une mise à jour.

(AMA8035-10-5-7) (GCC-F97-022, 025, MPO-A97-070)

***1318 NOUVELLE-ÉCOSSE, CÔTE SUD-EST - SHELBURNE HARBOUR - BIRCHTOWN BAY - Bouées.**

Cartes (Dernière correction) - 4209(Plan, Shelburne Harbour)(NAD 83)(1-10)(1317/98) - LC 4241 (NAD 83)(1-10)(1317/98)

Référence: Avis 727(P)/96 annulé.

1. Rayer	la bouée lumineuse rouge SB50	43°42'56".3 N	65°21'19".9 W (env.)
2. Rayer	la bouée lumineuse de bifurcation SAB	43 40 37.3 N	65 18 56.9 W (env.)
3. Porter	une bouée lumineuse rouge "Fl R", marquée "S52"	43 40 34.8 N	65 18 50.4 W
4. Modifier	Fl R pour lire "Q R" vis-à-vis la bouée à cloche lumineuse rouge S54	43 41 25.3 N	65 19 39.9 W (env.)
5. Rayer	la bouée à espar rouge S56	43 42 20.3 N	65 19 38.9 W

6. Porter	une bouée lumineuse rouge "Fl R", marquée "S56"	43 42 22.8 N	65 19 38.4 W
7. Rayer	la bouée à espar verte SA51	43 40 59.6 N	65 20 16.9 W
8. Porter	une bouée lumineuse verte "Fl G", marquée "SA51"	43 41 00.1 N	65 20 01.8 W
9. Rayer	les feux d'alignement	43 40 47 N	65 19 59 W (env.)
10. Modifier	F R pour lire "F R (Priv)"	43 41 29.3 N	65 19 31.5 W

NOTA: De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles 4209R/M, 4241R/M, 76039(4209) et 76047(4241). Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajoutée pour une mise à jour.

(AMA8035-10-5-7;7-7) (GCC-F97-014,015,019,021,023,024,026,027, F98-075)

*1306 NOUVELLE-ÉCOSSE, CÔTE SUD-OUEST - CAPE SABLE ISLAND - STONEY ISLAND ET LES APPROCHES DE SHELBURNE HARBOUR - Feux et bouées.

Cartes (Dernière correction) - LC 4230(NAD 83)(1,2,5-8)(1154/98) - LC 4241(NAD 83)(1-8)(737/96) - LC 4242(NAD 83)(1-4)(962/98) - LC 4012(NAD 27)(8)(916/98)

Référence: Avis 315/94.

1. Rayer	le feu F R		43°28'05" N	65°34'00".1 W
2. Porter	un feu "Fl G 12 s 10 m"		43 28 06.4 N	65 33 56.1 W
3. Rayer	1 mètre 2 décimètres		43 28 05 N	65 33 57 W
4. Porter	un brise-lames	joignant	43 28 03.7 N	65 34 00.2 W
			43 28 02 N	65 33 56.5 W
			43 28 04.7 N	65 33 55.3 W
		et	43 28 06.4 N	65 33 56.1 W
5. Porter	une bouée à espar cardinale Sud "YB", marquée "KSA"		43 39 00 N	65 14 07.8 W
6. Déplacer	la bouée lumineuse de bifurcation SAC		43 38 18 N	65 12 54 W
			43 38 18 N	65 13 12 W
7. Porter	la légende "BELL" vis-à-vis la bouée lumineuse de bifurcation SAC		43 38 18 N	65 13 12 W
8. Déplacer	la bouée à sifflet lumineuse S	de	43 36 54 N	65 11 30 W
		à	43 37 36 N	65 13 51 W

NOTA: De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation

"ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles 4012R/M, 4230R/M, 4241R/M, 4242R/M, 76014(4242), 76044(4230), 76047(4241) et 76198(4012). Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajoutée pour une mise à jour.

(AMA8035-10-5-7; 7-7) (GCC-M96-037, F97-017, 018, 020, F98-079)

*1307 NOUVELLE-ÉCOSSE, CÔTE SUD-OUEST - YARMOUTH HARBOUR ET NEGRO HARBOUR - Bouées et feux.

Cartes (Dernière correction) - LC 4243(NAD 27)(1,2)(962/98) - LC 4241(NAD 83)(3,5)(1306/98) - LC 4230(NAD 83)(1-3,5)(1306/98) - LC 4011(NAD 83)(1)(916/98) - LC 4012(NAD 27)(1,4,6)(1306/98) - LC 8006(NAD 27)(4,6)(410/96)

Référence: Avis 130(P)/97.

1. Rayer	la bouée à sifflet lumineuse de mi-chenal YA	43°45'30" N 66°14'11" W
2. Rayer	la bouée à sifflet lumineuse rouge N8	43 48 13 N 66 12 06 W
3. Modifier	Fl 15s 17m 16M pour lire "LFl 12s 17m 16M"	43 28 07.7 N 65 22 43.3 W
4. Modifier	Fl 15s 55ft 16M pour lire "LFl 12s 55ft 16M"	43°28’07”.7 N 65°22’43”.3 W
5. Modifier	F 28m 16M pour lire "Fl (2) 15s 28m 16M"	43 30 26.2 N 65 20 44.2 W
6. Modifier	F 91ft 16M pour lire "Fl (2) 91ft 16M"	43 30 26.2 N 65 20 44.2 W

NOTA: De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles 4011R/M, 4012R/M, 4230R/M, 4241R/M, 4243R/M, 8006R/M, 76018(4243), 76019(4011), 76044(4230), 76047(4241), 76060(4243) et 76198(4012). Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajoutée pour une mise à jour.

(AMA8035-10-5-7; 7-7) (GCC-F98-049, 048, 05, 07)

*1332 QUÉBEC - RIVIÈRE SAGUENAY - BAIE DES HA! HA! - Profondeurs.

Carte (Dernière correction) - 1202(Cartouche, Baie des Ha! Ha!)(NAD 27)(1-3)(150/98)

1. Remplacer	4 brasses 5 pieds par 6 brasses 3 pieds	48°20'04".4 N 70°52'07".7 W
2. Remplacer	5 brasses 4 pieds par 5 brasses 3 pieds	48 20 02.1 N 70 52 08.4 W
3. Remplacer	5 brasses 5 pieds par 5 brasses 4 pieds	48 20 02.1 N 70 52 01.5 W

NOTA: De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles 1202R/M et 79079(1202). Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajoutée pour une mise à jour.

(AMA8035-10-35) (MPO-Q98-086)

*1348 QUÉBEC - RIVIÈRE SAGUENAY - BATTURE AUX LOUPS MARINS - Feux d'alignement.

Carte (Dernière correction) - 1209(NAD 27)(1)(301/98)

1. Rayer	les feux d'alignement	48°25'30".3 N 70°55'39".3 W (env.)

NOTA: De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles 1209R/M et 79077(1209). Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajoutée pour une mise à jour.

(AMA8035-10-7-9) (GCC-L98-063, MPO-Q98-084)

*1333 FLEUVE SAINT-LAURENT - CONTRECOEUR - Bouées.

Cartes (Dernière correction) - 1338(NAD 27)(1)(912/98) - 1339(NAD 27)(1,2)(1103/98)

1. Rayer	la bouée charpente jaune VEA	45°49'47".4 N 73°17'18" W
2. Rayer	la bouée charpente jaune VEB	45°49’40”.2 N 73°17’29”.3 W

NOTA: De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles 1338R/M, 1339R/M, 79010(1338) et 79013(1339). Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajoutée pour une mise à jour.

(AMA8035-10-5-9) (GCC-L98-064, MPO-Q98-083)

*1335 FLEUVE SAINT-LAURENT - PORT DE MONTRÉAL AU PORT DE SOREL - Bouées.

Cartes (Dernière correction) - 1310(Cartouche, Quai Alexandra)(NAD 83)(1)(948/98) - 1310(Partie B-C) (NAD 83)(1-6)(948/98) - 1310(Partie A-B)(NAD 83)(4-8)(948/98) - 1338(NAD 27)(9-11)(1333/98)

1. Remplacer	la bouée lumineuse verte M207 par une bouée à espar verte marquée "M207"	45°30'09".1 N 73°32'42".1 W
2. Remplacer	la bouée lumineuse verte M193 par une bouée à espar verte marquée "M193"	45 31 50 N 73 32 10 W
3. Remplacer	la bouée lumineuse jaune Longueuil A par une bouée à espar jaune marquée "Longueuil	45 33 38.6 N 73 30 32.6 W

	A"	
4. Remplacer	la bouée lumineuse jaune MEA par une bouée à espar jaune marquée "MEA"	45 36 53.5 N 73 29 40.9 W
5. Remplacer	la bouée lumineuse jaune PAT H par une bouée à espar jaune marquée "PAT H"	45 37 49.1 N 73 29 07.8 W
6. Remplacer	la bouée lumineuse jaune PAT E par une bouée à espar jaune marquée "PAT E"	45 38 03.1 N 73 28 52.8 W
7. Remplacer	la bouée lumineuse jaune PAT C par une bouée à espar jaune marquée "PAT C"	45 38 26.6 N 73 28 37.3 W
8. Remplacer	la bouée lumineuse rouge M152 par une bouée à espar rouge marquée "M152"	45 38 20.6 N 73 29 05.3 W
9. Remplacer	la bouée lumineuse rouge M10 par une bouée à espar rouge marquée "M10"	45 55 46.5 N 73 12 55.4 W
10. Remplacer	la bouée lumineuse verte M9 par une bouée à espar verte marquée "M9"	45 55 45.1 N 73 12 44.5 W
11. Remplacer	la bouée lumineuse jaune Lano A par une bouée à espar jaune marquée "Lano A"	46 00 02.5 N 73 10 57.1 W

NOTA: De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles 1310R/M, 1338R/M, 79001(1310), 79002(1310), 79010(1338) et 79080(1310). Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajoutée pour une mise à jour.

(AMA8035-10-5-9) (GCC-L98-067, MPO-Q98-087)

*1303 VOIE MARITIME DU SAINT-LAURENT - LAC SAINT-LOUIS - CANAL DE LA RIVE - Bouée.

Carte (Dernière correction) - 1410(NAD 83)(1)(1155/98)

1. Déplacer	la bouée lumineuse verte “A1”	de	45°24'27" N 73°43'13".5 W
		à	45 24 26.2 N 73 43 11.3 W

NOTA: De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles 1410R/M. Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajoutée pour une mise à jour.

(AMA8035-10-35) (MPO-Q98-080)

***1323 VOIE MARITIME DU SAINT-LAURENT - APPROCHE DU CANAL DE BEAUHARNOIS - Modification à la carte.**

Carte (Dernière correction) - 1410(NAD 83)(1)(1303/98)

1. Remplacer	le signe conventionnel d'une bouée lumineuse rouge par le signe conventionnel d'une bouée lumineuse verte vis-à-vis la bouée A51	45°20'29".1 N 73°52'56".5 W

NOTA: De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles 1410R/M et 79045(1410). Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajoutée pour une mise à jour.

(AMA8035-10-35) (MPO-H98-051)

***1331 ERRATUM - FLEUVE SAINT-LAURENT - CANAL DE BEAUHARNOIS - Bouée.**

Cartes (Dernière correction) - 1411(NAD 27)(1)(919/98)

Réference: Avis 919/98.

1. Rayer	la bouée à espar rouge C4	45°16'40" N 73°56'48" W

(AMA8035-10-5-9) (GCC-H98-034)

***1311 VOIE MARITIME DU SAINT-LAURENT - CANAL DE BEAUHARNOIS - Bouées lumineuses.**

Carte (Dernière correction) - 1411(NAD 27)(1)(920/98) - 1411(Cartouche, Port de Valleyfield) (NAD 27)(2)(920/98)

1. Déplacer	la bouée lumineuse rouge C30	de	45°13'20" N 74°04'31" W
		à	45 13 20.8 N 74 05 06 W
2. Modifier	C34 pour lire "C30" vis-à-vis la bouée lumineuse rouge		45 13 20.8 N 74 05 06 W

NOTA: De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles 1411R/M, 73022(1411) et 73023(1411). Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajoutée pour une mise à jour.

(AMA8035-10-5-14) (GCC-B98-019, MPO-C98-110)

***1347 QUÉBEC - LAC DES DEUX MONTAGNES - POINTE AUX ANGLAIS - Feu privé.**

Carte - 1510(Feuille 1)(Partie A-B)(Carillon au Lac Saint-Louis)(NAD 27)(1)

1. Porter	un feu “Iso R 11m (Priv)”	45°29'37".6 N 74°10'47".1 W

NOTA: De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation

"ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles 1510R/M. Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajoutée pour une mise à jour.

(AMA8035-10-7-9) (GCC-L98-062, MPO-Q98-082)

*1320 LAC ONTARIO- KINGSTON HARBOUR - COLLINS BAY - Pont .

Cartes (Dernière correction) - 2017(NAD 83)(1)(526/97) - 2018(NAD 83)(351/97)

1. Modifier	la hauteur libre du pont pour lire "2.8m"	44°14'19" N 76°36'56" W (env.)

NOTA: De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles 2017R/M, 2018R/M, 73037(2018), 73038(2018) et 73118(2017). Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajoutée pour une mise à jour.

(AMA8035-10-35) (MPO-C98-113)

*1325 LAC ONTARIO - COBOURG - Feu.

Cartes (Dernière correction) - 2054(NAD 27)(1)(158/96) - LC 2058(2)(905/98)

Référence: Avis 484(P)/97.

1. Modifier	Fl R 10s 15m 8M pour lire "Iso R 2s 15m 8M"	43°57'08".2 N 78°09'53".4 W
2. Modifier	Fl R 10s 50ft 8M pour lire "Iso R 2s 49ft 8M"	43 57 08.2 N 78 09 53.4 W

NOTA: De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles 2054R/M, 2058R/M et 73064(2058). Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajoutée pour une mise à jour.

(AMA8035-10-7-14) (GCC-B98-024, MPO-C98-114)

*1343 LAC ÉRIÉ - PORT COLBORNE - Feux.

Carte (Dernière correction) - 2042(Continuation D-E)(NAD 83)(1,2)(460/97)

1. Porter	un feu "Fl G"	42°52'20" N 79°15'17".5 W (env.)
2. Porter	un feu "Fl R"	42 52 22 N 79 15 13.5 W

NOTA: De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles 2042R/M et 73010(2042). Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajoutée pour une mise à jour.

(AMA8035-10-7-14) (GCC-B98-027, 028, MPO-C98-119)

*1342 LAC ÉRIÉ - Têtes de puits.

Cartes (Dernière correction) - LC 2100(NAD 27)(1-6)(904/98) - LC 2120(NAD 27)(1)(953/98) - LC 2121(NAD 27)(3-6)(524/97) - LC 2122(NAD 27)(2-4)(109/98)

1. Porter	une tête de puits	42°42'52" N 79°19'18" W
2. Porter	une tête de puits	42 04 25 N 82 16 35.2 W
3. Porter	une tête de puits	42 12 10 N 81 35 55 W
4. Porter	une tête de puits	42 10 24.9 N 81 29 10 W
5. Porter	une tête de puits	42 18 33 N 80 48 54 W
6. Porter	une tête de puits	42 25 09 N 80 51 12 W

NOTA: De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles 2100R/M, 2120R/M, 2121R/M, 2122R/M, 73088(2121), 73090(2122), 73093(2120) et 73094(2100). Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajoutée pour une mise à jour.

(AMA8035-10-35) (MPO-C98-118)

*1322 LAC ÉRIÉ - PELEE PASSAGE - Bouée.

Carte (Dernière correction) - LC 2123(NAD 27)(1)(1126/98)

1. Modifier	Q R pour lire "Fl R" vis-à-vis la bouée lumineuse rouge E10	41°53'09" N 82°38'44" W (env.)

NOTA: De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles 2123R/M et 73089(2123). Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajoutée pour une mise à jour.

(AMA8035-10-5-14) (GCC-B98-023, MPO-C98-112)

*1309 LAC HURON - BAIE GEORGIENNE - NORTH CHANNEL - Bouées.

Cartes (Dernière correction) - 2297(1,2)(475/95) - 2251(NAD 27)(1,2)(462/97)

1. Rayer	la bouée conique rouge 2	45°56'38".7 N 83°52'17".5 W
2. Porter	une bouée lumineuse rouge “Fl R”, marquée "2"	45 56 34.4 N 83 52 33.9 W

NOTA: De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles 2251R/M, 73060(2251) et 73075(2297). Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajoutée pour une mise à jour.

(AMA8035-10-35) (MPO-C98-105)

*1310 BAIE D'HUDSON - DAWSON INLET À MARBLE ISLAND - Roches.

Cartes (Dernière correction) - 5397(1-3)(1127/98) - 5398(4)(1121/98)

1. Porter	une roche à fleur d'eau	61°58'12".7 N 92°37'30".3 W
2. Porter	une roche avec sonde découvrante de 1 pied	61 58 32.7 N 92 25 05.6 W
3. Remplacer	1 brasse, 2 pieds par une roche d'une profondeur connue de 1 brasse	62 13 58.7 N 91 49 02.1 W
4. Porter	une roche à fleur d'eau	61 58 12.7 N 92 37 30.3 W

(AMA8035-10-35) (MPO-C98-109)

*1341 MANITOBA - LAC WINNIPEG - MONTREAL POINT À KETTLE ISLAND - Bouées.

Carte - 6258(NAD 83)(1-9)

Référence: Avis 343/92.

1. Rayer	la bouée à espar rouge C8	53°40'38" N 97°52'28" W
2. Rayer	la bouée plate verte C15	53 39 40 N 97 53 30 W
3. Rayer	la bouée plate verte C21	53 39 04 N 97 54 08 W
4. Rayer	la bouée à espar rouge C22	53 39 07 N 97 54 12 W
5. Rayer	la bouée plate verte CA1	53 39 38 N 97 53 30 W
6. Rayer	la bouée à espar rouge CA2	53 39 33 N 97 53 22 W
7. Rayer	la bouée à espar rouge CA4	53 39 30 N 97 53 24 W
8. Rayer	la bouée à espar rouge CA6	53 39 22 N 97 53 36 W
9. Rayer	la bouée à espar rouge CA8	53 39 13 N 97 53 51 W

(AMA8035-10-5-13) (GCC-D98-002, MPO-C98-115)

*1340 MANITOBA - LAC WINNIPEG À PLAYGREEN LAKE - Bouées.

Carte - 6259(NAD 83)(1-10) - 6258(NAD 83)(11-13)

1. Rayer	la bouée plate verte P25	53°51'36" N 97°59'48" W
2. Rayer	la bouée plate verte P23	53 51 45 N 97 59 46 W

3. Rayer	la bouée à epar rouge P22	53 51 49 N	97 59 49 W
4. Rayer	la bouée plate verte P21	53 51 48 N	97 59 44 W
5. Rayer	la bouée à espar rouge P20	53 51 55 N	97 59 35 W
6. Rayer	la bouée plate verte P17	53 52 28 N	97 59 22 W
7. Rayer	la bouée plate verte P15	53 52 33 N	97 59 26 W
8. Rayer	la bouée à espar rouge P14	53 52 54 N	97 59 35 W
9. Rayer	la bouée à espar rouge P12	53 53 14 N	97 59 29 W
10. Rayer	la bouée plate verte P11	53 53 11 N	97 59 26 W
11. Rayer	la bouée plate verte P89	53 43 20 N	97 52 09 W
12. Rayer	la bouée à espar rouge P84	53 43 30 N	97 52 05 W
13. Rayer	la bouée plate verte P83	53 43 34 N	97 52 00 W

(AMA8035-10-7-13) (GCC-D98-001, MPO-C98-117)

Édition mensuelle nº 7/98

CORRECTIONS AUX INSTRUCTIONS ET AUX GUIDES NAUTIQUES

Arctique canadien, volume 3, cinquième édition, 1994—

Page 84 - Paragraphe 298, dernière ligne
Ajouter : Des suppléments pour les *cartes 7780* et *7781*, qui comprennent des données provenant de levés datant de 1994 à 1997, sont disponibles auprès du Service hydrographique de Canada.

(P23/98)

Page 92 - Paragraphe 388, dernière ligne
Ajouter : Un supplément pour la *carte 7781*, qui comprend des données provenant de levés datant de 1994 à 1997, est disponible auprès du Service hydrographique de Canada.

(P23/98)

Page 113 — Avant le paragraphe 249
Ajouter : , 7784

(P 22/98)

Page 117 — Supprimer le paragraphe 64
Remplacer par : 64 **Hauts – fonds**. — Une profondeur de 30 pieds (9,1m) gît à 3 milles à l'Est de Peffer River. Deux hauts–fonds, couverts de 32 pieds (9,4m) d'eau et dont un a été signalé en 1981, gisent à 4,5 milles à l'ESE de James Ross Point. Une profondeur de 35 pieds (10,7m) gît à 3 milles au SSW de James Ross Point. Des profondeurs de 23 et 22 pieds (7 et 6,7 m) gisent respectivement à 1,8 mille au SE et 5,5 milles au SSE de James Ross Point.

(P 21/98)

Page 120 — Paragraphe 114, ligne 7 — après " l'île. "
Insérer : Des profondeurs de 1 et 19 pieds (0,3 et 5,8m) gisent respectivement à 1,25 mille au SW et 1,25 mille au NE de l'île Ouest.

(P 21/98)

Page 121 — Paragraphe 134, dernière ligne
Supprimer : 6 milles
Remplacer par : 7 milles

(P21/98)

Page 124 — Paragraphe 139, ligne 5
Supprimer : 5 milles
Remplacer par : 7 milles

(P21/98)

CORRECTIONS AUX INSTRUCTIONS ET AUX GUIDES NAUTIQUES

Page 133 — Avant le paragraphe 1 — après “ *7830* ”
Ajouter : , *7784*

(P22/98)

Page 133 — Paragraphe 2, ligne 1
Supprimer : Victoria Strait et

(P22/98)

Page 133 — Supprimer le paragraphe 7.

(P22/98)

Page 133 — Avant le paragraphe 8
Supprimer : *7083*
Remplacer par : *7784*

(P22/98)

Page 133 — Supprimer le paragraphe 12
Remplacer par : 12 **Levés**, — Les sondes qui figurent à l’intérieur des lignes magenta tiretées proviennent d’un levé qui date de 1993/94 et sont plus précises que dans les zones avoisinantes.

(P22/98)

Page 136 — Haut de la page, côté gauche
Supprimer : *7083*
Remplacer par : *7784*

(P22/98)

Page 136 — Avant le paragraphe 26
Insérer : *Carte 7083*

(P22/98)

Page 136 — Avant le paragraphe 31
Insérer : *Carte 7784*

(P22/98)

Page 136 — Avant le paragraphe 39
Insérer : *Carte 7083*

(P22/98)

Labrador et baie d’Hudson, sixième édition, 1988—

Page 184 — Paragraphe 174 ligne 6 (ré: correction émise dans l’Édition bimensuelle n° 13/94)
Supprimer : (7,1m)
Remplacer par : (6,9m)

(N26/98)

CORRECTIONS AUX INSTRUCTIONS ET AUX GUIDES NAUTIQUES

Page 184 — Paragraphe 174, ligne 13 (ré: correction émise dans l'Édition bimensuelle n° 13/94)
Supprimer : (5m)
Remplacer par : (4,8m)

(N26/98)

Page 195 - Paragraphe 326, dernière ligne
Ajouter : La **bouée** lumineuse cardinale Sud "NCT" *(284.1)* marque Tinker Rock.

Page 241 — Supprimer le paragraphe 120
Remplacer par : 120 **Quais** — Les installations d'amarrage à Makkovik sont situées à courte distance à l'Ouest de **Trap Point**. Le côté Quest du quai public est pourvu d'un rampe Ro-Ro d'une largeur de 6 m (20 pi). Un hangar à marchandises, une usine de transformation de poisson et un centre de services maritimes se trouvent à proximité du quai public.

(N26/98)

Page 241 — Supprimer le paragraphe 121.

(N26/98)

Page 241 — Paragraphe 122, linges 4 et 5 (ré: correction émise dans l'Édition bimensuelle n° 13/94)
Supprimer : , offre une profondeur de 3 m (10 pi)

(N26/98)

Page 241 — Après le paragraphe 122
Insérer le diagramme MAKKOVIK qui est annexé à la **Partie IV** de cette Édition mensuelle.

(N26/98)

Page 248 — Paragraphe 172, ligne 5 (ré: correction émise dans l'Édition bimensuelle n°7/95)
Supprimer : 5,8m (19pi)
Remplacer par : 6,2m (20pi)

(N26/98)

Page 264 — Après le paragraphe 326
Insérer : 326.1 Un banc peu profond, couvert d'au moins 0,4 m (1 pi) d'eau, gît à quelque 1,1 mille à l'WSW de l'extrémité SW de Lopsided (Uvingiayuk) Island.

(N26/98)

CORRECTIONS AUX INSTRUCTIONS ET AUX GUIDES NAUTIQUES

Page 269 — Avant le paragraphe 380
Insérer le diagramme NAIN qui est annexé à la **Partie IV** de cette Édition mensuelle.

(N26/98)

Page 269 — Supprimer le paragraphe 380
Remplacer par : 380 Le quai à Nain est en forme de U et est construit de bois et de palplanches d'acier. Un appontement flottant est fixé au côté Sud de la jetée Sud. Le côté Nord de l'enracinement de la jetée Nord est pourvu d'une rampe Ro-Ro d'une largeur de 50 pieds (15m). On peut se procurer au village de l'essence et du diesel en quantités limitées.

(N26/98)

Page 272 — Après le paragraphe 407
Insérer : *Cartes 5052, 4775, 4730*

407,1 On accède à une baie, connue localement comme Anaktalak Bay, entre Taktok Bluff et Sentinel Hill située à 2,4 milles au SW. Cette baie s'avance vers l'Ouest sur quelque 24 milles et elle offrirait une profondeur minimale à mi-chenal de 72 pieds (22 m). De nombreux hauts-fonds dangereux pour la navigation, que l'on décrit plus loin, gisent à courte distance au NW de Tabor Island, à quelque 8,5 milles en dedans de l'entrée de la baie.

407.2 **John Hayes Harbour**, situé à quelque 4,3 milles à l'Ouest de Taktok Bluff, offre des profondeurs variant entre 39 et 74 pieds (11,9 et 22,5 m); un îlot de 10 pieds (3m) de haut, gît à 0,4 mille au large de l'entrée du havre. Un haut-fond, couvert de 3 pieds (1m) d'eau, gît à 0,3 mille à l'WNW d'un autre îlot haut de 13 pieds (4m) et gisant au large de l'extrémité Quest de l'entrée de John Hayes Harbour. Du côté Nord et à quelque 0,5 mille en dedans de l'entrée de la baie, un chenal étroit permet de passer entre Palungitak Island et Satosoak Island, située à quelque 1 mille à l'Ouest; le chenal n'a été hydrographié que partiellement et on y a signalé la présence de hauts-fonds, d'où la nécessité d'être prudent.

407.3 Tabor Island gît à courte distance au large de la pointe NW de Kikkertavak Island. Une bordure rocheuse asséchante relie la pointe SW de Tabor Island et la terre ferme.

407.4 Une île sans nom d'une hauteur de 492 pieds (150m) environ, gît à quelque 2,3 milles à l'WNW de
Tabor Island; un îlot gît à courte distance au large de l'extrémité Est de l'île. Un vaste banc peu profond, d'une largeur de 0,4 mille dans l'axe Est/Ouest et couvert d'au moins 6 pieds (1,8 m) d'eau, gît à 0,95 mille à l'Est de l'îlot; la prudence s'impose. La zone comprise entre le banc peu profond et le côté Sud de Satosoak Island, située à quelque 0,8 mille au Nord, serait dépourvue de dangers.
407.5 On a signalé des profondeurs variant entre 82 et 131 pieds (25 et 40 m) entre l'île sans nom mentionnée ci-dessus et Satosoak Island, à courte distance au NE. Les courants de marée en vive eau dans le passage atteindraient 2 noeuds – le fot portant au NW et le jusant, au SE. On peut s'attendre à ce que la vitesse des courants soit réduite de moitié pendant les périodes de marées moyenne et de morte eau. On a signalé une profondeur à mi-chenal de 38 pieds (11,7m) dans le passage au Sud et à l'Ouest de l'île sans nom. Un récif asséchant portant deux îlots, s'avance jusqu'à 0,2 mille environ au Nord du rivage Sud à peu près à mi-distance du passage. On a signalé la présence de deux hauts-fonds, couverts de 33 et 40 pieds (10 et 12,3m) d'eau, gisant respectivement 0,2 et 0,74 mille au NW et Nord de la pointe Nord de l'île sans nom.
407.6 Une autre île sans nom, haute de 689 pieds (210 m), gît à mi-chenal près de l'extrémité Ouest de Anaktalak Bay. À quelque 0,8 mille au SE de l'île, les courants de marée seraient faibles ou presque nuls; la vitesse maximale atteindrait 0,1, noeud et leur direction serait irrégulière. On a signalé des profondeurs supérieures à 82 pieds (25 m) entre les deux îles sans nom.

(N26/98)

Page 473 — INDEX — après " John Bull Island… 225 "
Insérer : John Hayes Harbour …. 272

(N26/98)

ATL 101 — Terre-Neuve, Côtes Nord-Est et Est, première édition, 1997—

Page 53 — Paragraphe 326, ligne 8 — après " vase. "
Insérer : Une zone de mouillage de refuge pour les petits bâtiments a été établie du côté Ouest le l'île gisant à l'entrée de St. Johns Harbour. Elle est limitée au Nord par une ligne s'allongeant sur 0,35 mille sur le relèvement 321° de l'extrémité Nord de l'île, haute de 200 pieds (61m), et au Sud par une ligne s'allongeant sur 0,2 mille sur le relèvement 240° de la pointe SW de l'île.

(N29/98)

Page 100 — Paragraphe 343, ligne 12 — après " (26m). "
Ajouter : Un **feu** *(439.1)*, reposant sur un mât, est placé sur l'extrémité du quai public en L.

(N31/98)

ATL 102 — Terre-Neuve, Côtes Est et Sud, première édition, 1995—

CORRECTIONS AUX INSTRUCTIONS ET AUX GUIDES NAUTIQUES

Page 37 — Paragraphe 344, lignes 2 à 4
Supprimer : “, et dans North … vase”

(N28/98)

Page 59 — Paragraphe 119, ligne 4
Supprimer : minutes
Remplacer par : 30 secondes

Page 78 — Paragraphe 88, lignes 4 à 7
Supprimer : “ On … gravier. ”

(N28/98)

Page 78 — Paragraphe 88
Supprimer le pictogramme “ mouillage ”

(N28/98)

Page 96 — Paragraphe 240, ligne 7 — avant “ Des ”
Insérer : La **bouée** lumineuse de tribord “ PE 10 ” *(51.65)* indique le haut-fond mentionné ci-dessus. Un**feu** *(51.7)*, reposant sur un mât, est placé sur l’extrémité du quai public à Southeast Bight.

(N30/98)

ATL 103 — Terre-Neuve, Côte Sud-Ouest, première édition , 1995—

Page 27 — Paragraphe 203, lignes 5 à 8
Supprimer : “ Il … 10 brasses).” (N27/98)

Page 28 — Paragraphe 28, lignes 2, 5 et 6 (ré: correction émise dans l’Édition mensuelle n° 6/98)
ON AURAIT Dû LIRE:
Page 28 — Paragraphe 216, lignes 2, 5 et 6

Page 48 — Paragraphe 54, lignes 3 à 5
Supprimer : “ The … d’Est. ”

(N27/98)

ATL 111 — Fleuve Saint- Laurent, Île Verte à Québec, première édition, 1992—

Page 55 — Supprimer le paragraphe 110.

(L31/98)

ATL 112 — Fleuve Saint-Laurent, Cap Rouge à Montréal, première édition, 1992—

Page 20 — Paragraphe 31, ligne 4 (ré: correction émise dans l’édition hebdomadaire n° 41/92)
Supprimer : les bouées S67 et S81
Remplacer par : le feu postérieur de l’alignement lumineux Ouest de la courbe de Yamachiche et la bouée S81

(L33/98

Page 27 — Paragraphe 118, ligne 3

CORRECTIONS AUX INSTRUCTIONS ET AUX GUIDES NAUTIQUES

Supprimer : Lumineuses

(L32/98)

Nouvelle-Écosse (côte de l'Atlantique) et baie de Fundy, première édition, 1990—

Page 255 — Paragraphe 150, lignes 5 à 7
Supprimer : " La … Government. "

Page 256 — Paragraphe 156 ligne 3 – après "**feu** "
Insérer : (entretenu à titre privé)

Page 256 — Supprimer le paragraphe 158.

Page 276 — Supprimer le paragraphe 121.

Golfe du Saint Laurent, première édition, 1992—

Page 50 — Paragraphe 109, lignes 1 et 2 (ré: corrections émises dans les Éditions bimensuelle nº24/95 et hebdomadaire nº47/92)
Supprimer : En 1995, la profondeur était de 1,7m (6 pi)
Remplacer par : En 1997, la profondeur était de 1,5m (5 pi)

(L22/98)

Page 56 — Paragraphe 49, ligne 4 – après "baie. "
Insérer : Un quai en L est implanté dans le rivage Ouest de Picton Point.

Page Notes — À la fin du volume
Annuler le diagramme ÎLE D'ENTRÉEet le remplacer par le nouveau diagramme qui est annexé à la **Partie IV** de cette Édition mensuelle.

(L22/98)

Voie d'eau Rideau et rivière des Outaouais, deuxième édition

Chapitre VIII — Supprimer le paragraphe 45.1
Remplacer par : 45.1 **Feu.** — Le feu privé de la pointe aux Anglais, altitude 36 pieds (11 m), tourelle carrée blanche, 22pieds (6,7m) de haut s'élève sur un pilier de béton construit sur un haut-fond asséchant, à 0,3 mille au large de la pointe.

(L30/98)

Édition mensuelle nº 7/98

CORRECTIONS AUX INSTRUCTIONS ET AUX GUIDES NAUTIQUES

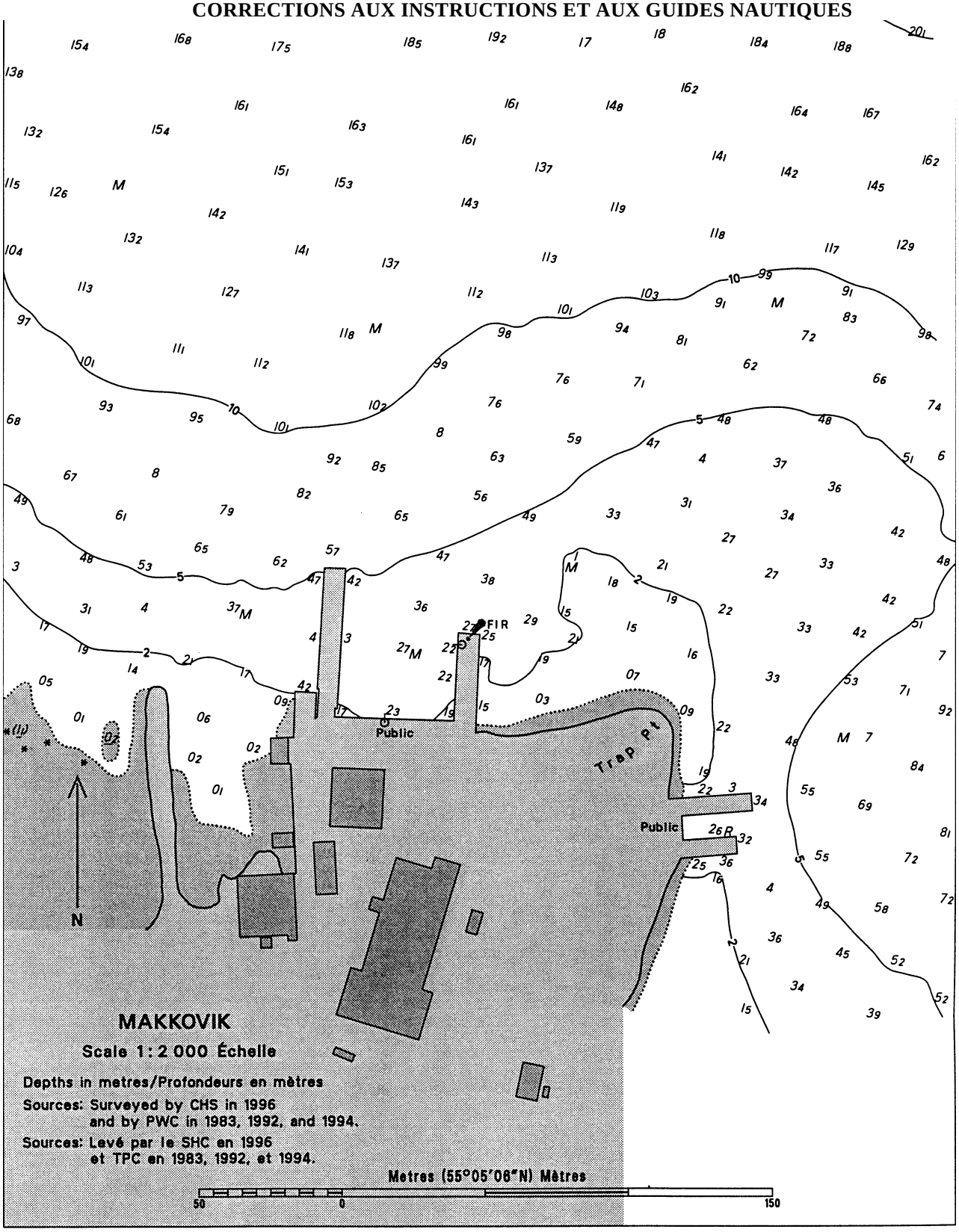

CORRECTIONS AUX INSTRUCTIONS ET AUX GUIDES NAUTIQUES

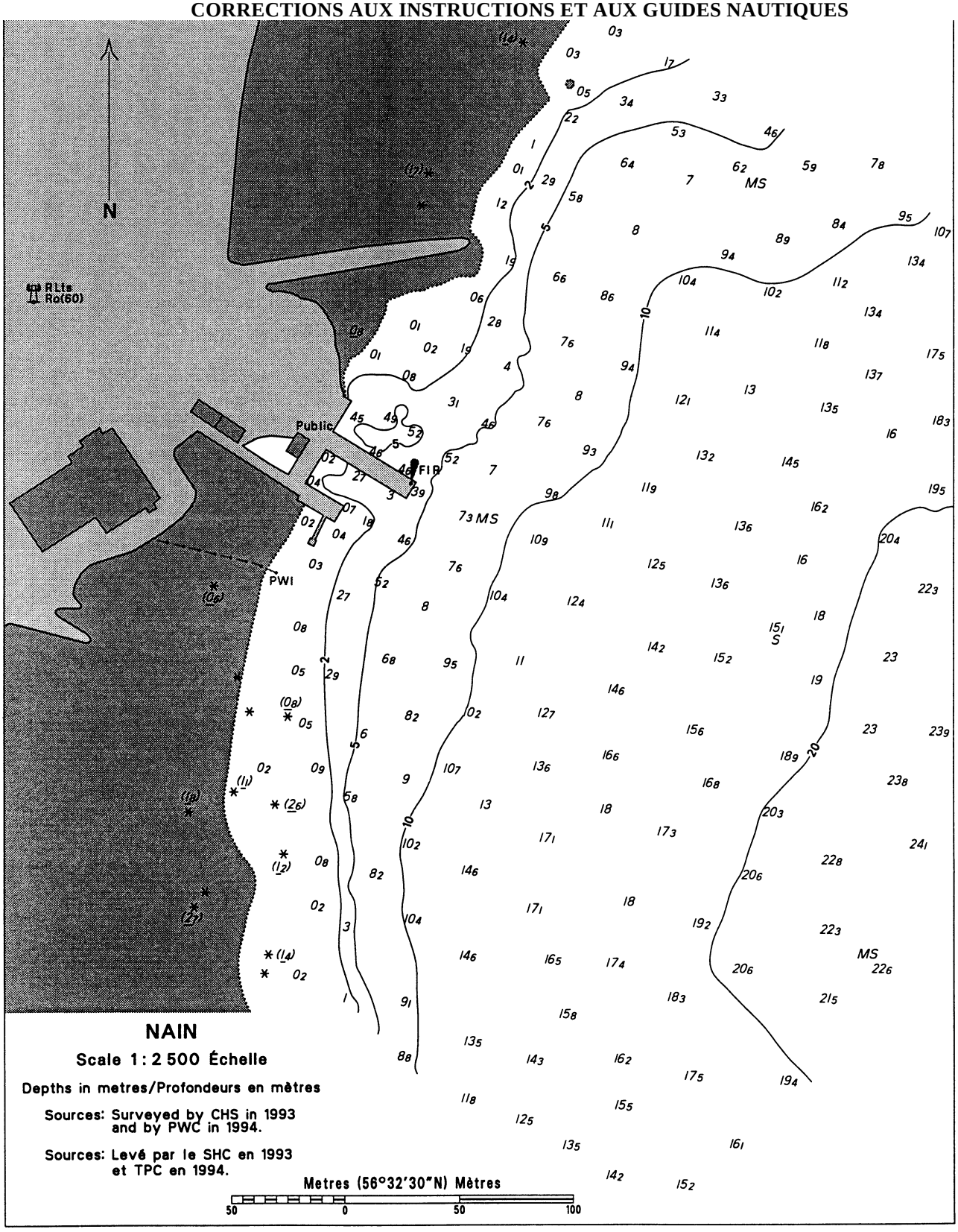

Édition mensuelle nº 7/98

CORRECTIONS AUX INSTRUCTIONS ET AUX GUIDES NAUTIQUES

ÎLE D'ENTRÉE (Échelle 1:5 000)

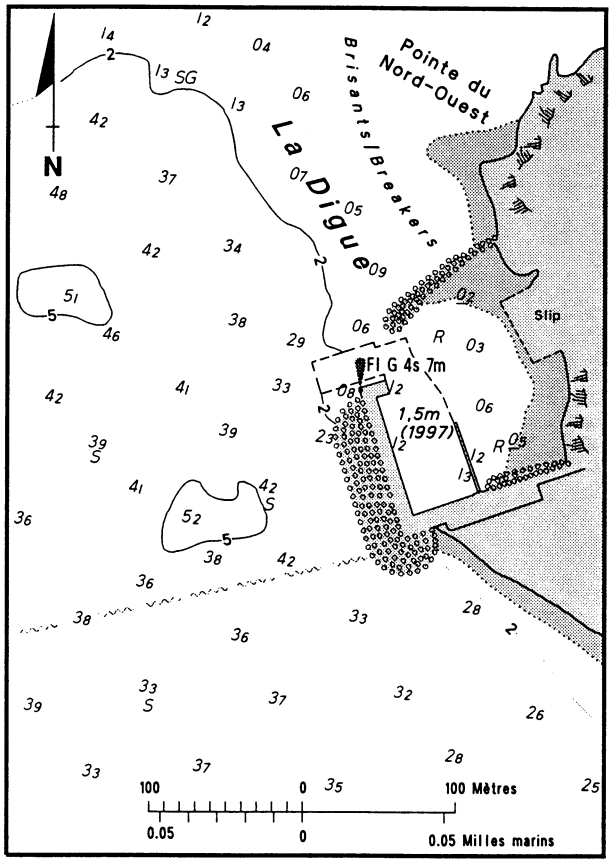

SOURCES: Levé par le SHC en 1983-84 et par le ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux, 1991-92, 1997.

No.	Nom	Position ----- Latitude N. Longitude W.	Caracté-ristiques du feu			Hau-teur focale en m. au dessus de l'eau	Portée Nomi-nale	Description ----- Hauteur en mètres au dessus du sol	Remarques ----- Signaux de brume
Terre-Neuve									
5	Powles Head	Entrée du havre Trepassey. 46 41 25.2 53 24 09.2	Fl	W	6s	30.8	12	Tour octogonale rouge. 2.1	Feu de secours. À longueur d'année. **Cornet -** Son 3s; sil. 27s. Le cornet est orienté à 183°. **Carte:4844** **1349/98**
51.65	*Wharf Rock - Bouée lumineuse PE10*	*47 23 45* *54 34 42*	*Q*	*R*	*1s*	.....	.....	*Rouge, marquée "PE10".*	*À longueur d'année.* **Carte:4622** **1328/98**
51.7	Southeast Bight, quai	47 23 41.7 55 34 42.2	Fl	R	4s	.....	.....	Mât circulaire. 2.1	Lum. 0.5 s; obs. 3.5 s. À longueur d'année. **Carte:4622** **1328/98**
53.5	Petite Forte, quai	47 23 48.7 54 40 08	Fl	R	4s	.....	.....	Mât circulaire. 2.1	À longueur d'année. **Carte:4622** **1328/98**
130.32	*Sunker Rock - Bouée lumineuse V30*	*47 28 57* *56 01 28.8*	*Q*	*R*	*1s*	.....	.....	*Espar rouge, marquée "V30".*	*À longueur d'année.* **Carte:4015** **1304/98**
139 H266	Harbour Island	Côté Est de l'île. 47 22 54 56 59 15	Fl	W	10s	21.9	6	Tour carrée blanche. 4.3	Lum. 2 s; obs. 8 s. À longueur d'année. **Carte:4633** **Edn 7/98**
219.5	Raleigh, brise-lames	51 34 10 55 44 18	Fl	R	3s	.....	.....	Mât. 2.1	À longueur d'année. **Carte:4509** **1329/98**
231	L'Anse Au Loup, quai	51 31 03.8 56 49 46.4	F	R	.....	.....	.....	Tour. 2.1	À longueur d'année. **Carte:4668** **1324/98**
284.1	*Tinker Rock - Bouée lumineuse cardinale Sud NCT*	*53 48 44.5* *56 35 01* *(env.)*	*VQ(6) +LFl*	*W*	*10s*	.....	.....	*Jaune et noire, marquée "NCT".*	*Saisonnier.* **Carte:5134** **1344/98**
332.2	Macks Island	Sur une roche, au Nord de Macks Island. 49 38 37 55 46 31	Fl	G	4s	3.4	.....	Tour à claire-voie carrée, bandes horizontales vertes et blanches. 3.6	Lum. 0.5 s; obs. 3.5 s. Saisonnier. **Carte:4592** **Edn 7/98**
372	Tickle Point	49 40 08 54 24 53	Fl	G	6s	9.4	.....	Tour carrée, bandes horizontales vertes et blanches. 3.6	Lum. 0.5 s; obs. 5.5 s. Visible de 028° à 088°. Saisonnier. **Carte:4531** **Edn 7/98**
440	Salvage Harbour	Entrée du havre. 48 41 24 53 38 06	Fl	G	4s	3.7	.....	Tour carrée, bandes horizontales vertes et blanches sur trois côtés. 3.6	Lum. 0.5 s; obs. 3.5 s. Saisonnier. **Carte:4520** **Edn 7/98**
Atlantique									
257.5	*Cape Forchu - Bouée à sifflet lumineuse N8*								*Rayer du Livre.* **Carte:4243** **1307/98**

No.	Nom	Position ----- Latitude N. Longitude W.	Caracté-ristiques du feu			Hau-teur focale en m. au dessus de l'eau	Portée Nomi-nale	Description ----- Hauteur en mètres au dessus du sol	Remarques ----- Signaux de brume

Atlantique (Suite)

258	*Yarmouth - Bouée à sifflet lumineuse de mi-chenal YA*								*Rayer du Livre.*
	Racon --.. (Z) ***Bande X***								**Carte:4243** **1307/98**
331.2 H3787.4	Stony Island, brise-lames extérieur	Extrémité du brise-lames. 43 28 06.4 65 33 56.1	Fl	G	12s	10.0	7	Tour à claire-voie. 6.6	Lum. 2 s; obs. 10 s. À longueur d'année. **Carte:4241** **1306/98**
348 H3778	**The Salvages**	Extrémité SE. de l'île. 43 28 07.7 65 22 43.4	LFl	W	12s	16.8	**15**	Bloc blanc. 14.9	Lum. 2.5 s; obs. 9.5 s. Feu de secours. À longueur d'année. **Cornet -** Son 2s; sil. 3s; son 2s; sil. 3s; son 2s; sil. 48s. Le cornet est orienté à 116°. **Carte:4241** **1307/98**
349 H3774	**Cape Negro Island**	Extrémité SE. de l'île. 43 30 26.2 65 20 44.2	Fl(2) 15s	W	15	27.7	**16**	Tour blanche. 12.8	Visible de 187° à 106°30' par l'W., le N. et l'E. Feu de secours. À longueur d'année. **Cornet -** Son 6s; sil. 54s. **Carte:4241** **1307/98**
357	*Shelburne - Bouée à sifflet lumineuse S*	*Au large de l'entrée du port de Shelburne.* *43 37 36* *65 13 51*	*Mo(A)*	*W*		.....	.....	*Bandes verticales rouges et blanches, marquée "S".*	*À longueur d'année.* **Carte:4241** **1306/98**
357.5	*SAC - Bouée de bifurcation à cloche lumineuse*	*43 38 18* *65 13 12*	*Fl (2+1)*	*R*	*6s*	.....	.....	*Rouge, verte et rouge, marquée "SAC".*	*À longueur d'année.* **Carte:4241** **1306/98**
358	*Shelburne Harbour - Bouée à cloche lumineuse SAA*								*Rayer du Livre.* **Carte:4209** **1314/98**
360	*Middle Rock - Bouée de bifurcation lumineuse SAB*								*Rayer du Livre.* **Carte:4209** **1318/98**
360.01	*Gunning Cove - Bouée lumineuse SA51*	*43 41 00.1* *65 20 01.8*	*Fl*	*G*	*4s*	.....	.....	*Verte, marquée "SA51".*	**Carte:4209** **1318/98**
360.02	*Sandy Point - Bouée lumineuse intérieure S56*	*43 42 22.8* *65 19 38.4*	*Fl*	*R*	*4s*	.....	.....	*Rouge, marquée "S56".*	**Carte:4209** **1318/98**
360.1	*Middle Rock - Bouée lumineuse S52*	*43 40 34.8* *65 18 50.4*	*Fl*	*R*	*4s*	.....	.....	*Rouge, marquée "S52".*	**Carte:4209** **1318/98**
360.2 H3767 360.3	Surf Point - alignement	| | | |							Rayer du livre. **Carte: 4209** **1318/98**

No.	Nom	Position ----- Latitude N. Longitude W.	Caracté-ristiques du feu	Hau-teur focale en m. au dessus de l'eau	Portée Nomi-nale	Description ----- Hauteur en mètres au dessus du sol	Remarques ----- Signaux de brume
Atlantique (Suite)							
362.8	*Sandy Point - Bouée à cloche lumineuse S54*	*Côté SE., port de Shelburne.* *43 41 25.3* *65 19 39.9*	*Q R 1s*	.....	.....	*Rouge, marquée "S54".*	*À longueur d'année.* **Carte:4209 1318/98**
363 H3764	Sandy Point	Côté Est de l'entrée du port de Shelburne. 43 41 29.3 65 19 32.9	F R	14.3	11	Support blanc. 13.4	Visible de 310° à 188° par le N., l'E., et le S. À longueur d'année. Aide privée. **Carte:4209 1318/98**
364	*Birchtown Bay - Bouée lumineuse SB50*						*Rayer du livre.* **Carte:4209 1318/98**
1306 H1566	Pointe de Pokesudie	Pointe NE. de l'île. 47 49 11.2 64 45 15.6	Iso W 4s	10.7	8	Tour blanche; marque de jour rouge et blanche. 10.4	Lum. 2 s; obs. 2 s. Saisonnier. **Carte:4913 1312/98**
1404	*Bouée lumineuse AF-1*	*48 28 14* *64 18 07*	*Fl G 4s*	.....	.....	*Verte, marquée "AF-1".*	**Carte:4485 1337/98**
1404.1	*Bouée lumineuse AF-3*	*48 28 18.3* *64 18 20.1*	*Fl G 4s*	.....	.....	*Verte, marquée "AF-3".*	**Carte:4485 1337/98**
1479.5 H887	Pointe de l'Est **Racon --. (G)** **Bande X**	47 36 58 61 23 25.7	Fl W 4s	15.5	6	Tour à claire-voie carrée. 6.4	Feu de secours. À longueur d'année. **Carte:4952 1339/98**
1507.5	*Chenal Sandy Hook - Bouée lumineuse YM7*	*À l'Est de Sandy Hook.* *47 15 57* *61 43 24*	*Fl G 4s*	.....	.....	*Verte, marquée "YM7".*	*À longueur d'année. (Espar d'hiver).* **Carte:4951 1338/98**
1804.1 H2143.2 1804.2 H2143.21	Batture aux Loups Marins - alignement						Rayer du Livre. **Carte:1209 1348/98**
2184 H2428 2185 H2428.1	Basin de Sorel (Bassin Lanctôt) - alignement						Rayer du Livre. **Carte:1312 Edn 7/98**
2276	*Lano A - Bouée lumineuse de mouillage*						*Rayer du Livre.* **Carte:1338 1335/98**
2280.6	*Course Île Saint-Ours - Bouée lumineuse M10*						*Rayer du Livre.* **Carte:1338 1335/98**
2280.7	*Course Île Saint-Ours - Bouée lumineuse M9*						*Rayer du Livre.* **Carte:1338 1335/98**
2349.14	*Bouée lumineuse M152*						*Rayer du Livre.* **Carte:1310 1335/98**

No.	Nom	Position ----- Latitude N. Longitude W.	Caracté-ristiques du feu			Hau-teur focale en m. au dessus de l'eau		Portée Nomi-nale	Description ----- Hauteur en mètres au dessus du sol	Remarques ----- Signaux de brume
Atlantique (Suite)										
2349.2	*Pointe-aux-Trembles - Bouée lumineuse de mouillage C*									*Rayer du Livre.* **Carte:1310** **1335/98**
2349.4	*Pointe-aux-Trembles - Bouée lumineuse de mouillage E*									*Rayer du Livre.* **Carte:1310** **1335/98**
2351	*Pointe-aux-Trembles - Bouée lumineuse de mouillage H*									*Rayer du Livre.* **Carte:1310** **1335/98**
2354.3	*Montréal - Bouée lumineuse de mouillage Est A*									*Rayer du Livre.* **Carte:1310** **1335/98**
2373	*Longueuil A - Bouée lumineuse de mouillage*									*Rayer du Livre.* **Carte:1310** **1335/98**
2380.1	*Bouée lumineuse M193*									*Rayer du Livre.* **Carte:1310** **1335/98**
2385.5	*Jetée Alexandra - Bouée lumineuse M207*									*Rayer du Livre.* **Carte:1310** **1335/98**
Eaux intérieures										
5.2	*Kahnawake, digue - Bouée lumineuse A1*	*45 24 26.2* *73 43 11.3*	*Fl*	*G*	*4s*	.....	.....		*Verte, marquée "A1".*	*(Espar d'hiver).* *À longueur d'année.* **Carte:1409** **1303/98**
6	*Bouée lumineuse A3*	*45 24 17.1* *73 43 44.1*	*Q*	*G*	*1s*	.....	.....		*Verte, marquée "A3".*	*(Espar d'hiver).* *À longueur d'année.* **Carte:1409** **Edn. 7/98**
7	*Bouée lumineuse A4*	*45 24 22.7* *73 43 51.9*	*Q*	*R*	*1s*	.....	.....		*Rouge, marquée "A4".*	*(Espar d'hiver).* *À longueur d'année.* **Carte:1409** **Edn. 7/98**
65	*Bouée lumineuse C30*	*45 13 20.8* *74 05 06*	*Fl*	*R*	*4s*	.....	.....		*Rouge, marquée "C30".*	*(Espar d'hiver).* *À longueur d'année.* **Carte:1411** **1311/98**
493	Cobourg, musoir de la jetée Est	Sur le musoir. 43 57 08.2 78 09 53.4	Iso	R	2s	15.0		8	Support carré blanc. 12.2	Lum. 1.0 s; obs. 1.0 s. Saisonnier. **Carte:2054** **1325/98**
557.1	Sugarloaf Marina Ouest	42 52 20 79 15 17.5	Fl	G	4s	9.0		.....	Mât blanc. 6.0	Lum. 0.5 s; obs. 3.5 s. Saisonnier. Entretenu par Sugarloaf Harbour Marina. **Carte:2042** **1343/98**

No.	Nom	Position ----- Latitude N. Longitude W.	Caracté-ristiques du feu			Hau-teur focale en m. au dessus de l'eau	Portée Nomi-nale	Description ----- Hauteur en mètres au dessus du sol	Remarques ----- Signaux de brume

Eaux intérieures (Suite)

557.2	Sugarloaf Marina Est	42 52 22 79 15 14	Fl	R	4s	9.0	.....	Mât blanc. 6.0	Lum. 0.5 s; obs. 3.5 s. Saisonnier. Entretenu par Sugarloaf Harbour Marina. **Carte:2042** **1343/98**
609	*Pelee Passage - Bouée lumineuse de virage E10*	*NE. de la pointe Lighthouse.* *41 53 09* *82 38 44*	*Fl*	*R*	*4s*	.....	.....	*Rouge, marquée "E10".*	*(Espar d'hiver).* *À longueur d'année.* **Carte:2123** **1322/98**
732	Squirrel Island - alignement	42 33 12 82 34 58	Iso	Y	2s	9.1	.....	Tour à claire-voie carrée blanche, marque de jour triangulaire orange fluorescent, bande verticale noire.	Lum. 1 s; obs. 1 s. Visible sur l'alignement. À longueur d'année.
733		064°15' 1068.6m du feu antérieur.	F	Y		25.7	.....	Tour à claire-voie carrée blanche, marque de jour triangulaire inversée orange fluorescent, bande verticale noire. 24.3	Visible sur l'alignement. À longueur d'année. **Carte:14853(É.-U.)** **1326/98**
1193	*Club - Bouée lumineuse cardinale Ouest*	*45 25 49.2* *73 41 21.9*	*Q(9)*	*W*	*15s*	.....	.....	*Jaune, noire et jaune, marquée "CLUB".*	*Saisonnier.* *Entretenue par la Société de Gestion Nauberges de Lachine.* **Carte:1409** **Edn 7/98**
1194	Lachine - Alignement	Extrémité du quai. 45 25 56.1 73 41 41.7	F	G		9.0	.....	Tour circulaire blanche, marque de jour rouge fluorescent, bande verticale noire. 7.4	Visible sur l'alignement. Saisonnier.
1195		Sur la terre ferme, 067°05' 250.6m du feu antérieur.	F	G		17.9	.....	Tour circulaire blanche, marque de jour rouge fluorescent, bande verticale noire. 16.6	Visible sur l'alignement. Saisonnier. **Carte:1409** **Edn 7/98**
1196	*Lachine - Bouée lumineuse AC20*	*Côté Nord du chenal.* *45 25 54.7* *73 41 51.3*	*Fl*	*R*	*4s*	.....	.....	*Rouge, marquée "AC20".*	*(Espar d'hiver).* *À longueur d'année.* **Carte:1409** **Edn 7/98**
1197	*Bouée lumineuse AC28*	*Côté Nord du chenal.* *45 25 40.5* *73 42 38.9*	*Fl*	*R*	*4s*	.....	.....	*Rouge, marquée "AC28".*	*(Espar d'hiver).* *À longueur d'année.* **Carte:1409** **Edn 7/98**
1198	*Bouée lumineuse AC38*	*Côté Nord du chenal.* *45 25 20.4* *73 43 46.4*	*Fl*	*R*	*4s*	.....	.....	*Rouge, marquée "AC38".*	*(Espar d'hiver).* *À longueur d'année.* **Carte:1409** **Edn 7/98**
1245	Pointe aix Anglais	45 29 37.6 74 10 47.1	Iso	R	2s	10.9	5	Tour carrée blanche. 6.8	Entretenu par le Club de Voile des Laurentides. **Carte:1510** **1347/98**

GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE
RAPPORT D'INFORMATIONS MARITIMES ET FORMULE DE SUGGESTION

Officier de navigation observateur :_____Capitaine _____
_____ Navire (ou adresse)_____
_____ Dans le cas d'un navire marchand, ajouter le nom de la compagnie et l'adresse du siège social: _____
_____Emplacement général:_____
Objet: _____
Position approx :_____de latitude_____de longitude_____
Carte utilisée pour le pointage:_____*(corrigée d'après l'Avis aux navigateurs n°*_____ *de 19*_____*)*
Publications en cause: (mentionner le volume et la page)_____
Détails aux complets (joindre au besoin des feuilles supplémentaires)
Heure (UTC)_____ Date _____

INSTRUCTIONS:

Les navigateurs sont priés d'aviser l'administration en cause de la découverte de danger (ou apparence de danger) à la navigation, des changements observés dans les aides à la navigation, ou des corrections à apporter aux publications.

* Dans le cas de dangers à la navigation (ou apparences de danger), il est important de donner tous les détails afin de faciliter toute vérification ultérieure. Les sujets susceptibles d'intérêt comprennent les altitudes, les profondeurs, les descriptions physiques, la nature du fond et l'appareil et méthode utilisés pour déterminer la position du sujet en cause. Il est utile d'indiquer les détails sur une carte, laquelle sera remplacée rapidement par le Service hydrographique du Canada.

Les rapports doivent être transmis au Centre de Services de Communication et Trafic Maritime le plus proche et confirmés par lettre expédiée à une des adresses suivantes:

Directeur général des Services à la navigation maritime,
Garde côtière canadienne,
Ministère des Pêches et Océans,
Ottawa (Ont.) K1A 0E6

Dans le cas de renseignements concernant des aides à la navigation ou le Livre des feux, des bouées et des signaux de brume.

OU

Hydrographe fédéral
Service hydrographique du Canada
Ministère des Pêches et Océans,
Ottawa (Ont.) K1A 0E6

Dans le cas de la découverte de danger (ou apparence de danger) à la navigation, ou lorsque des corrections aux Instructions Nautiques semblent nécessaires.